

224 kilos de kif traité saisis
**Le SCLTIS met fin à un réseau de trafic de drogue
en provenance du Maroc**

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7081 - LUNDI 13 JANVIER 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Villes nouvelles
**Près de 29 milliards de DA
alloués à plusieurs projets
d'études et de réalisation**

P04



L'Algérie a réagi officiellement aux derniers propos du ministre français de l'Intérieur, Retailleau, en réaction à la décision de refoulement d'un ressortissant algérien en plein droit d'établissement en France. Pour se maintenir en poste, le ministre de l'Intérieur dont on connaît les affinités avec l'extrême droite, n'a pas trouvé mieux pour tenter de «diaboliser» l'Algérie que de dire que: «L'Algérie cherchait à humilier la France».

**Campagne de désinformation
contre l'Algérie en France**

Une gangrène nommée «extrême-droite»

Brouille entre Alger et Paris

Le jeu dangereux de Bruno Retailleau

Lire en page 03

P07

ORAN

Pour des mécanismes de soutien «plus inclusifs»...
**L'APW au four et au moulin sur le dossier
des enfants autistes et trisomiques**

A partir du 29 janvier

7ème édition du Salon international de l'Agriculture

La catastrophe a été frôlée à Akid Lotfi

Une forte explosion fait 02 victimes et des dégâts



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Scouts musulmans

Le groupe Al-Nasr de Bougaa en visite pédagogique au siège de l'APN



Le groupe Al-Nasr des scouts musulmans de Bougaa (wilaya de Sétif) a effectué, samedi, une visite pédagogique au siège de l'Assemblée populaire nationale (APN), a indiqué un communiqué de la chambre basse du Parlement. Lors de cette visite, qui s'inscrit dans le cadre de l'ouverture de l'APN aux différentes composantes de la société, les scouts de Bougaa ont écouté un expo-

sé sur l'histoire de cette institution parlementaire, précise le communiqué. Les visiteurs ont pris connaissance de la composition et des missions de l'APN et ont posé des questions sur les mécanismes de contrôle, selon la même source. Les jeunes scouts ont, par la suite, visité les différents services et structures de cette institution avant de prendre une photo souvenir, conclut le communiqué.

La Radieuse partage la joie des jeunes de Chehairia



L'association Radieuse vient de créer la joie auprès des jeunes de la localité de Chehairia et ce dans une belle ambiance sportive à l'occasion du tournoi inter-quartiers qu'elle a organisé et qui a regroupé plusieurs équipes des localités de l'est de la wilaya d'Oran et en présence des autorités locales, le chef de cabinet représentant le wali d'Oran, le directeur de la Jeunesse et des Sports et le chef de la daïra de Bethioua. Ceci sans oublier les invités du président de la Radieuse, Chafi Kada, à savoir Adda Maldi, Hafid Belabbes, Hansal Mohamed, Zerrouki Sid Ahmed et Medjahed Hamadi. Cet événement sportif de proximité a permis au nombreux public présent de prendre des photos avec les

anciennes stars et d'applaudir les prouesses des footballeurs en herbe, dans les catégories U13 et en seniors. Les autorités locales, Kada Chafi et ses invités ont remis aux lauréats des médailles, des coupes et des cadeaux de valeur. Ce rassemblement sportif a pour but, non seulement d'éloigner les jeunes des maux sociaux, de créer la fraternité et la joie, mais aussi de trouver des jeunes talents susceptibles de renforcer des équipes des différents championnats et de faire carrière en football. En marge de cette manifestation, la Radieuse n'a pas manqué de rendre hommage posthume à l'un des animateurs des tournois de proximité dans la région, Benhamou Djilali, décédé dernièrement.

A l'occasion du Nouvel An amazigh

Le président de la République présente ses vœux au peuple algérien



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présenté, samedi, ses vœux au peuple algérien, à l'occasion du Nouvel An amazigh 2975, souhaitant santé et bien-être à l'ensemble des Algériennes et des Algériens à l'intérieur du pays et à l'étranger. "Asegas Ameggaz à l'ensemble des Algérien-

nes et des Algériens ainsi qu'à notre communauté à l'étranger, à l'occasion du Nouvel An amazigh. Puisse Allah combler notre patrie de prospérité et de bienfaits et accorder santé et bien-être à tous. Gloire éternelle à l'Algérie fière et digne", a écrit le président de la République sur son compte officiel sur les réseaux sociaux.

FFS

Conférence sur la réforme et la gestion des collectivités locales

Le parti du Front des forces socialistes (FFS) a organisé, samedi à Alger, une conférence sur la réforme et la gestion des collectivités locales, en présence des cadres et des élus locaux du parti. Présidant l'ouverture des travaux de cette conférence, le premier Secrétaire national du FFS, Youcef Aouchiche, a précisé que pour son parti, "la réforme et la gestion des collectivités locales doivent s'inscrire dans une vision globale pour une réforme institutionnelle à même de renforcer la souveraineté populaire". Selon lui, "seul le renforcement de la démocratie participative peut permettre aux citoyens d'exprimer leurs préoccupations et ouvrir la voie à un dialogue constructif et à une participation dans tous les domaines". Le premier Secrétaire na-

tional du FFS a, dans ce contexte, insisté sur "l'importance du renforcement de la souveraineté nationale", notamment dans le contexte des développements accélérés que vit le monde et des défis auxquels fait face l'Algérie. Il a également évoqué l'importance d'"un dialogue national inclusif englobant l'ensemble des forces nationales, en vue de tracer une feuille de route aux contours clairs et aux objectifs bien définis", soulignant que les récentes provocations à l'encontre de l'Algérie exigent "le renforcement de l'unité et la défense de nos constantes". Il a notamment évoqué les provocations émanant de la France officielle, qui a, a-t-il dit, cédé au courant d'extrême droite, en violation flagrante des principes diplomatiques et du respect mutuel entre les Etats.

En application des orientations du président de la République Acheminement d'aides humanitaires au Burkina Faso

En application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, des aides humanitaires ont été chargées, samedi, à bord de quatre avions au niveau de la base aérienne de Boufarik (Blida), en direction de la République du Burkina Faso. Supervisant l'opération de chargement de ces aides, la présidente du Croissant rouge algérien (CRA), Ibtissem Hamlaoui, a indiqué qu'"en application des instructions

du président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, une cargaison d'aides humanitaires a été chargée à bord de quatre avions relevant des Forces aériennes de l'Armée nationale populaire en direction de la République du Burkina Faso, pays frère, avec lequel l'Algérie entretient des relations fraternelles solides". Ces aides humanitaires comprennent "différents produits alimentaires, des médicaments, des matelas, des couvertures, des tentes et d'autres fournitures".

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN
D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem

Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest

Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42

Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45

02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Campagne de désinformation contre l'Algérie en France

Une gangrène nommée «extrême-droite»

Par B.Habib

L'Algérie a réagi officiellement aux derniers propos du ministre français de l'Intérieur, Retailleau, en réaction à la décision de refoulement d'un ressortissant algérien en plein droit d'établissement en France. Pour se maintenir en poste, le ministre de l'Intérieur dont on connaît les affinités avec l'extrême droite, n'a pas trouvé mieux pour tenter de «diaboliser» l'Algérie que de dire que: «L'Algérie cherchait à humilier la France». Il semble que l'«extrême droite» en France ne recule pas d'un iota et s'en prend à chaque fois à l'Algérie. Les derniers propos en date du ministre français de l'Intérieur, Retailleau, tentant de jeter l'huile sur le feu dans les rapports entre Paris et Alger déjà suffisamment tendus après les escalades de l'ex-ambassadeur Driencourt et les déclarations de soutien au Maroc du président Macron sur le Sahara occidental, n'ont pas laissé en silence les autorités algériennes. Cet énième dérapage, venant d'un ministre du gouvernement nommé par Macron, s'enregistre dans la logique de la cabale continue, montée de toutes pièces par l'«extrême droite» contre l'Algérie et les accords de l'immigration de 1968. La dernière cabale a été fomentée contre la Grande Mosquée de Paris et les Musulmans de France, au nom du combat et du dénigrement de l'islamisme politique, lors de la cérémonie de commémoration des attentats, en janvier 2015, contre «Charlie Hebdo». Depuis, la tension au sein de la communauté musulmane algérienne et aussi de la classe politique française de gauche, en plus des avocats, syndicats et élites, est à son paroxysme, concevant «très mal» d'ailleurs et avec de profonds regrets, ces réactions en chaîne, de haines contre l'Algérie, via la chaîne «Cnews», ornée souvent de sympathisants du parti de «Le Pen». Une chaîne qui se dit contre l'imposture mais qui invite les calomniateurs et les imposteurs sur ses plateaux sous le fallacieux droit et liberté d'expression quand bien même, le choix et les circonstances ambiguës du thème paraissent, à beaucoup d'égards, démesurés concernant les

extrapolations sur l'Algérie. Une chaîne parfois à la caricature de provocateur et de la recherche du sensationnel. Mais comme le dit l'adage: «Il faut que cela s'arrête». Dans le prolongement de ses efforts visant l'intensification de ses actions diplomatiques envers la communauté algérienne et de défense de l'intégrité et la souveraineté de l'Algérie, le ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines a réagi pour mettre fin à toutes ces cabales sordides contre l'Algérie et par la même occasion, éclairer l'opinion sur la campagne intense de désinformation et d'affabulations mensongères orchestrées dont elle est victime. Dans un communiqué rendu public ce samedi, le MAE algérien a apporté une mise au point cinglante au gouvernement français concernant la campagne de désinformation menée contre l'Algérie et l'affaire relative à l'expulsion d'un ressortissant algérien de France vers l'Algérie. Affirmant que «l'extrême droite revancharde et haineuse ainsi que ses hérauts patentés au sein du gouvernement français mènent actuellement une campagne de désinformation, voire de mystification, contre l'Algérie», le ministère des Affaires étrangères estime qu'«ils croient y avoir trouvé un exutoire à leurs rancœurs et à leurs frustrations». «L'Algérie n'est, d'aucune façon, engagée dans une logique d'escalade, de surenchère ou d'humiliation». Ainsi, les Affaires étrangères affirment que «contrairement à ce que prétendent l'extrême droite française, ses porte-voix et ses relais, l'Algérie n'est, d'aucune façon, engagée dans une logique d'escalade, de surenchère ou d'humiliation», précisant que «c'est bel et bien l'extrême droite et ses représentants qui veulent imposer à la relation algéro-française leurs vues faites de velléités d'intimidation, de menaces et d'un bras de fer dont ils parlent sans retenue et sans nuance». L'expulsion d'un ressortissant algérien de France, un artifice pour un règlement de compte historique avec l'Algérie souveraine et indépendante. Abordant l'expulsion d'un ressortissant algérien de France vers l'Algérie, le ministère des Affaires étrangères indique que cette démarche «a four-

ni à cette partie nostalgique de la France, l'occasion de donner libre cours à ses règlements de compte historiques avec l'Algérie souveraine et indépendante», soulignant que «cette occasion a été bien mal choisie». Révélant que ledit ressortissant vit en France depuis 36 ans et dispose d'un permis de séjour depuis 15 ans, de surcroît père de deux enfants, nés de son union avec une ressortissante française et socialement intégré dans la mesure où il exerce un emploi stable depuis 15 ans, le ministère des Affaires étrangères ajoute que «l'ensemble de ces données lui confère indubitablement des droits que son expulsion précipitée et contestable l'a empêché de faire valoir tant devant les juridictions françaises qu'européennes». Partant de ces éléments, le ministère des Affaires étrangères estime que «ce ressortissant n'a pu bénéficier d'un procès judiciaire en bonne et due forme qui constitue un rempart contre l'abus de pouvoir, dans la mesure où son ordre d'expulsion, s'il avait été mené à son terme, l'aurait privé de défendre ses droits lors du procès prévu le 24 février de l'année en cours». Pis encore, le ministère des Affaires étrangères révèle que la partie française a pertinemment violé les dispositions de la Convention consulaire algéro-française du 24 mai 1974, affirmant que «la partie française n'a cru devoir informer la partie algérienne ni de l'arrestation, ni de la mise en garde à vue, ni de la détention, ni encore de l'expulsion du ressortissant en cause». A ce propos, le ministère des Affaires étrangères indique que la partie française «n'a pas donné suite à la demande de la partie algérienne d'exercer sa protection consulaire au profit du ressortissant concerné à travers le droit de visite», soulignant qu'«au vu de tous ces dépassements et de toutes ces violations des droits acquis par le ressortissant algérien sur le territoire français, la décision algérienne dans cette affaire est animée par le souci de lui permettre de répondre aux accusations qui sont portées contre lui, de faire valoir ses droits et de se défendre dans le cadre d'un processus judiciaire juste et équitable sur le territoire français».

Installation du nouveau Commandant de la Garde Républicaine par intérim

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha préside la cérémonie

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé, samedi, au nom du Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, la cérémonie d'installation du Général-major Tahar Ayad dans les fonctions de nouveau Commandant de la Garde Républicaine par intérim, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale. "Au nom de Monsieur le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, a présidé, ce samedi 11 janvier 2025, la cérémonie d'installation du Général-major Tahar Ayad dans les fonctions de nouveau Commandant de la Garde Républicaine par intérim, en remplacement du Général d'Armée Ben Ali Ben Ali", précise la même source. "Après la cérémonie d'accueil, Monsieur le Général d'Armée a observé, à l'entrée du siège du Commandement de la Garde Républicaine, un moment de recueillement à la mémoire du héros chahid Mohamed Belouizdad dont le siège du Commandement est baptisé de son nom. Monsieur le Général d'Armée a, ensuite, déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative du chahid et récité la Fatiha du Saint Coran à sa mémoire et à celle des valeureux chouhada". "Ensuite, Monsieur le Général d'Armée a procédé à l'inspection des carrés des cadres et personnels du Commandement de la Garde Républicaine, alignés au niveau de la place d'arme, avant d'annoncer l'installation officielle du nouveau Commandant de la Garde Républicaine, le Général-major Tahar Ayad, en remplacement du Général d'Armée Ben Ali Ben Ali", note le communiqué. "Au nom de Monsieur le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, et conformément au décret présidentiel du 06 janvier 2025, j'installe officiellement le Général-Major Tahar Ayad dans les fonctions de Commandant de la Garde Républicaine par intérim, en remplacement du Général d'Armée Ben Ali Ben Ali", a indiqué le Général d'Armée Saïd Chanegriha. "A ce titre, je vous ordonne de travailler sous son autorité, de suivre ses ordres et d'exécuter ses instructions, dans l'intérêt du service, en application des règlements militaires et des lois de la République, et en faisant montre de fidélité aux sacrifices de nos vaillants chouhada et aux valeurs de notre glorieuse Révolution", a-t-il relevé.

Brouille entre Alger et Paris

Le jeu dangereux de Bruno Retailleau

Du côté français, ça chauffe fiévreusement. Le ministre français de l'Intérieur, Bruno Retailleau, grand acteur de l'extrême droite, dit préparer une série de mesures qui seront étudiées au niveau de la haute sphère des décisions et réfléchir sur les moyens que compte mettre en place la France pour «riposter» à l'Algérie. Le ministre français, Bruno Retailleau, accuse les influenceurs de propagation de la haine, de l'antisémitisme et du crime sur les réseaux sociaux. Il va encore plus loin dans ses menaces, en remettant en cause la grandeur de l'Algérie car, selon lui, un «grand peuple ne détient pas quelqu'un, de surcroît un grand écrivain qui est malade et âgé de 80 ans». Le subterfuge utilisé par la partie française après le discours du président Tebboune, au palais des Nations et le volte-face du président français, quant au sort réservé à

l'écrivain Boualem Sansal et cette idée farfelue que «l'Algérie veut humilier la France», meublent l'actualité et ouvrent les hostilités dans l'Hexagone contre l'Algérie via les relais classiques de l'extrême droite. Lorsque Retailleau déclare: «On a atteint avec l'Algérie un seuil extrêmement inquiétant». Il sonne ainsi le glas de l'escalade politico-médiatique contre l'Algérie et ses dirigeants. Dans ses menaces, le ministre français de l'Intérieur énumère une série de mesures qu'il compte exécuter pour faire pression sur l'Algérie et plus précisément sur les Algériens. Ces mesures ne sont pas nouvelles, elles sont tout simplement remises au goût du jour à l'occasion du différend qui oppose les deux présidents algérien et français. Restriction des visas, hausse des tarifs douaniers, baisse de l'aide au développement sont les mesures réitérées pour soi-disant «faire

plier l'Algérie». Les menaces de Retailleau prennent une proportion inquiétante puisqu'il dit ne «rien laisser passer». Bruno Retailleau a évoqué les tensions diplomatiques entre les gouvernements français et algérien, au lendemain du renvoi en France d'un influenceur qui avait été expulsé vers l'Algérie. Retailleau s'est indigné du fait qu'Alger cherchait à «humilier la France, vendredi dernier au lendemain du retour en France de l'influenceur algérien de 59 ans, Doualemn, qui avait été expulsé, ce jeudi 9 janvier, après la publication sur les réseaux sociaux d'une vidéo jugée «haineuse». «En tant que ministre de l'Intérieur, je ne veux rien laisser passer», a martelé le locataire de la place Beauvau. Le ministre justifie ce fait que l'influenceur algérien est avant tout détenteur d'un passeport biométrique algérien, cela sous-entend qu'il doit être récupéré par son pays

d'origine. Quant à la problématique de délivrance de visas puisque l'Algérie a de tout temps dénoncé les refus et les restrictions qui ont atteint un plafond inadmissible, le ministre français s'appuie sur les dernières estimations car, selon lui, «la France distribue 25% du total des visas que délivre toute l'Union européenne. En 2023, elle en a délivré 2,5 millions». La France était première dans l'attribution des autorisations à se rendre sur le territoire national pour un temps déterminé. Dans cette estimation sur le nombre de visas accordés aux Algériens, il cite: «l'Allemagne, juste derrière nous, en a délivré 1,4 million en 2023. C'est donc pratiquement un million de différence», a pointé le Vendéen. Pourtant, le ministre fait fi de la décision de justice qui, lors de l'enquête menée contre l'influenceur algérien, a écarté tout caractère criminel à sa vidéo ou antisémite. **Nadira FOUAD**

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Le divorce, ça inquiète!

En Algérie, le divorce est en nette augmentation, particulièrement au cours des premières années de mariage. En 2023, selon l'Office national des statistiques, 91.402 divorces ont été enregistrés sur 278.664 mariages, représentant un taux de 33,5%. Les trois premières années sont critiques: trois couples sur quatre divorcent durant cette période. En 2023, le pays est classé parmi les nations africaines où les séparations légales sont les plus courantes, avec un taux de 1,6 pour 1.000 unions. Cette tendance place l'Algérie au 53^e rang mondial en termes de taux de divorce avec 40.000 divorces prononcés en 2023. Les causes principales incluent la trahison, les mensonges, l'impact des réseaux sociaux, les difficultés financières, l'adultère, le manque de transparence et des unions formées précipitamment. Cette tendance s'observe notamment dans des tribunaux comme celui de Bir Mourad Raïs où les procédures de divorce sont incessantes. Le divorce en Algérie est devenu une préoccupation majeure, avec une augmentation notable ces dernières années. En réponse à une question parlementaire, Lotfi Boudjemaâ, ministre de la Justice, a affirmé que ce phénomène n'est pas spécifique à l'Algérie, mais reflète des dynamiques sociales et économiques mondiales. Il a également souligné que les divorces surviennent généralement en dernier recours, une fois que toutes les tentatives de réconciliation ont échoué. Les tribunaux algériens tentent d'éviter les divorces en recourant à la médiation familiale, impliquant médiateurs, famille ou imams. Toutefois, si les conjoints maintiennent leur décision, les juges appliquent la loi et la Charia. Selon le ministre de la Justice, ces ruptures traduisent des problèmes sociaux profonds allant au-delà du cadre juridique. Lotfi Boudjemaâ a souligné l'importance de la prévention et de la sensibilisation face à l'augmentation des divorces, appelant à une mobilisation collective, notamment des organismes et associations familiales. Il insiste sur la nécessité de préparer les jeunes au mariage en promouvant les valeurs de responsabilité, engagement et respect mutuel. Le ministre a également attribué cette problématique aux mutations sociales, économiques et culturelles qui fragilisent les relations conjugales en transformant les attentes et comportements des individus. En réponse à la députée Khadija Belkadi, le ministre Lotfi Boudjemaâ a préconisé une approche globale pour lutter contre la hausse des divorces. Il a insisté sur l'importance de la médiation, la prévention et la sensibilisation, tout en adaptant les lois aux réalités sociales actuelles. Selon lui, ce phénomène reflète les évolutions sociétales, économiques et culturelles, et ne peut être résolu uniquement par la législation. Le ministre appelle à une mobilisation collective pour éduquer les jeunes au mariage, renforcer les mécanismes de médiation et aborder les causes profondes de cette crise, afin de proposer des solutions durables. Un débat sur le sujet des divorces et une enquête et/ou des enquêtes sont plus que nécessaires pour mieux cerner le problème des divorces et aussi du faible taux de mariage.

Projet de création d'une raffinerie et d'un complexe pétrochimique à Dosso
Une délégation de Sonatrach au Niger

Le ministre nigérien du Pétrole, Sahabi Oumarou, a reçu une délégation de Sonatrach composée d'experts et de spécialistes dans le domaine du raffinage et de la pétrochimie, en visite de travail d'une semaine au Niger pour débattre du projet de création d'une raffinerie et d'un complexe pétrochimique dans la ville nigérienne de Dosso, a indiqué, jeudi, un communiqué du groupe. Le projet, qui s'inscrit dans le cadre de l'exécution de la feuille de route convenue entre les deux parties et qui englobe les volets technique et logistique garantissant la réussite de ce projet vital, consiste en "la création d'une raffinerie d'une capacité de production de 30 000 barils/jour, extensible à 100 000 barils/jour, et d'un complexe pétrochimique", ajoute le communiqué. Cette coopération intervient dans le cadre de "l'engagement de l'Algérie à accompagner le Niger dans la trans-

formation de ses richesses naturelles en opportunités de développement durable". Lors de la rencontre, la délégation de Sonatrach a affirmé que le soutien à "ce projet vient en concrétisation de l'engagement pris par le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, lors de la visite du ministre nigérien du Pétrole en septembre dernier, l'Algérie s'étant engagée à accompagner le Niger dans la réalisation du projet de création d'une raffinerie et d'un complexe pétrochimique". A cette occasion, le groupe Sonatrach s'est dit fier de "contribuer à ce projet stratégique qui traduit la vision de l'Algérie pour le renforcement de la coopération Sud-Sud et confirme sa position de leader en Afrique", ajoute le communiqué, précisant que cette rencontre a permis de "présenter l'expérience de Sonatrach pour renforcer les capacités des cadres nigériens". Un

groupe d'ingénieurs et de techniciens nigériens seront accueillis, dans ce cadre, dans les raffineries algériennes pour bénéficier d'une formation spécialisée, sous la supervision d'experts de l'Institut Algérien du Pétrole (IAP) relevant de Sonatrach", ajoute la même source. De son côté, le ministre nigérien a affirmé que ce projet "constitue une étape cruciale vers la réalisation de la souveraineté énergétique et un fondement essentiel à la transition économique du Niger, en ce sens qu'il contribue à la satisfaction des besoins nationaux, à la création d'emploi, au renforcement du contenu local et à l'attraction des investissements", précise le document. En accueillant la délégation de Sonatrach, le ministre nigérien "a exprimé ses remerciements à l'Algérie et au groupe Sonatrach, qui constitue un modèle et un partenaire stratégique pour le Niger, pour son soutien dans ce domaine".

Soutien aux micro-entreprises

L'une des priorités du gouvernement

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, a souligné jeudi que le gouvernement plaçait le soutien des micro-entreprises parmi ses priorités, mettant en avant les succès réalisés par l'Algérie dans ce domaine, considéré comme un pilier essentiel pour promouvoir le développement économique et social. Ouadah s'exprimait en supervisant la cérémonie d'ouverture de la 1^{ère} édition du Salon national de la micro-activité (du 9 au 12 janvier), organisé par l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), sous le slogan "le microcrédit en tant que mécanisme de création d'activité économique", avec la participation d'environ 200 bénéficiaires du financement de l'agence à travers le pays.

A cette occasion, M. Ouadah, accompagné du ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a affirmé que "le lancement de la nouvelle plateforme électronique de l'ANGEM a permis le passage à une nouvelle phase où les jeunes entrepreneurs peuvent bénéficier d'un crédit à distance sans se déplacer". Il a, également, souligné l'importance de la commercialisation des produits en adoptant des services de paiement

et de livraison électroniques et l'importance de s'orienter vers l'exportation, notant la bonne qualité des produits présentés lors de ce salon, notamment par de jeunes ingénieurs, propriétaires de bureaux d'études et des artisans.

Dans ce contexte, il a indiqué que son département travaillait avec la Banque d'Algérie pour permettre le paiement électronique en devises afin de faciliter les opérations d'exportation au profit de ces jeunes entrepreneurs. Le ministre a assuré que "les artisans ont présenté lors de ce salon des produits excellents qui contribuent à la préservation du patrimoine national ainsi que leur forte participation au soutien de l'économie nationale", tout en rappelant "les efforts du gouvernement pour encourager tout ce qui est susceptible de diversifier l'économie nationale". Ouadah a relevé, en outre, l'importance de cet événement qui contribue, a-t-il mentionné, "à mettre en valeur les expériences des bénéficiaires de microcrédits qui sont devenus des modèles honorables dans leurs domaines grâce à leur innovation dans la création d'activités économiques génératrices de revenus et leurs contributions effectives à la création de nouvelles opportunités d'emploi". "Les success stories réalisés par

plus de 200 bénéficiaires issus de différentes wilayas du pays sont la preuve palpable du potentiel de notre jeunesse et de son ambition illimitée", a-t-il soutenu, tout en se félicitant que ce salon représentait "une plateforme qui permet aux entrepreneurs de présenter leurs produits et services dans divers domaines tels que la céramique, la bijouterie, le recyclage, les industries de transformation et d'autres secteurs prometteurs".

Pour sa part, la directrice générale de l'ANGEM, Souad Bendjemile, a souligné l'importance de soutenir les micro-entreprises et de renforcer leur rôle dans la réalisation du développement économique local, notant la nécessité de fournir tous les moyens nécessaires aux porteurs de projets pour qu'ils réussissent et innovent dans leurs domaines". Elle a également salué le rôle de l'ANGEM dans la réussite de cette mission en tant que l'un des mécanismes de soutien fournis par l'Etat aux entrepreneurs, assurant de l'engagement de l'agence à mettre en œuvre les directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, émises lors de la dernière réunion Gouvernement-walis tenue en décembre dernier et visant à créer des zones d'activités dédiées aux micro-entreprises au niveau des communes pour soutenir la dynamique économique nationale. Pour sa part, Nazim Sini, professeur d'économie et analyste financier, a souligné le rôle du microcrédit dans l'amélioration du niveau de vie des familles et des individus. A ce propos, il a cité une étude du Fonds monétaire international (FMI) qui prévoit que le microcrédit représentera un prêt sur sept dans le monde et que les pays industrialisés représenteront 35% des demandes de la micro finance. Avec le développement de l'intelligence artificielle, 20% des demandes de microcrédit seront liées à des projets dans le domaine de la numérisation, selon l'étude.

Villes nouvelles

Près de 29 milliards de DA alloués

à plusieurs projets d'études et de réalisation

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, M. Mohamed Tarek Belaribi, a souligné, mercredi à Alger, l'importance des investissements publics programmés dans le cadre des projets destinés aux nouvelles villes, précisant que près de 29 milliards de DA ont été alloués à la Direction générale de la ville au ministère pour la réalisation de 47 opérations d'étude et de réalisation au niveau de ces nouveaux pôles urbains, indique un communiqué du ministère. Lors d'une réunion d'évaluation de la direction générale de la ville qu'il a présidée, le mi-

nistre a en outre "évoqué les principaux investissements publics programmés pour l'année 2025, indiquant qu'une enveloppe de 28,9 milliards de DA a été allouée à la Direction générale de la ville, conformément à la loi de finances 2025, un montant destiné à la réalisation de 47 opérations d'étude et de réalisation au niveau des villes nouvelles", selon la même source. A l'occasion de cette rencontre qui s'est tenue en présence des cadres centraux du ministère et des cadres de la direction générale de la ville au niveau central, M. Belaribi a ordonné de "fixer un calendrier

pour le lancement des travaux de tous les projets et de finaliser toutes les procédures administratives et contractuelles avant la fin du premier trimestre de l'année en cours". S'agissant du foncier destiné à l'investissement et relevant des nouvelles villes, le ministre a instruit de transférer le foncier disponible à l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), en plus des 29 hectares déjà transférés et destinés à l'investissement, et d'effectuer des visites de terrain au niveau des pôles d'investissement des villes nouvelles", conclut le communiqué.

Zones de l'ombre

Les efforts de l'Etat se poursuivent pour répondre aux besoins de la population

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, a affirmé, jeudi, que l'Etat poursuivait ses efforts pour répondre aux besoins de la population des zones d'ombre conformément aux instructions du président de la République M. Abdelmadjid Tebboune. S'exprimant lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, M. Merad a indiqué que "le programme des zones d'ombre est l'un des programmes exceptionnels initiés par le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, depuis son investiture à la tête du pays, visant à améliorer la vie du citoyen dans les villages, les zones rurales, les hameaux, et les mechtas, et à lui permettre de bénéficier des services nécessaires". Soulignant que "l'Etat a alloué une enveloppe financière significative de plus de 362 milliards de DA, ayant permis de financer plus de 30.000 opérations", le ministre a ajouté que "l'Etat poursuit ses efforts pour remédier aux autres dysfonctionne-

ments, notamment en instruisant les walis d'adopter la même approche du programme des zones d'ombre dans les programmes de développement ordinaires", en application "des instructions du président de la République données lors de la dernière rencontre Gouvernement-walis qu'il a présidée".

"Toute la priorité sera accordée à la prise en charge des besoins de la population de ces zones lors de l'enregistrement des projets de développement au titre de l'année 2025, aussi bien dans le cadre du programme de soutien au développement social et économique des communes, qu'à travers les affectations d'équipements débloqués par la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, conformément aux instructions de Monsieur le président de la République", a-t-il dit. M. Merad a, par ailleurs, souligné l'importance du Schéma national d'aménagement du territoire et de son développement durable, indiquant que ce Schéma "établit les repères nécessaires pour atteindre les objectifs de la politique

nationale de développement sur l'ensemble du territoire national, afin de réaliser un équilibre entre les régions du nord, des Hauts-plateaux et du Sud, tout en tenant compte des spécificités géographiques, naturelles et économiques propres à chaque région". Répondant à une question sur les conséquences des inondations ayant touché certaines régions du pays, le ministre a affirmé que "sur la base des expériences vécues par notre pays et des pertes causées par les catastrophes naturelles, le président de la République a décidé de revoir complètement le système national de gestion des risques majeurs et de renforcer les mécanismes de prévention, notamment face à la menace des inondations, à travers l'adoption d'une stratégie nationale globale de prévention des risques d'inondation". A ce propos, il a fait savoir que l'Etat "s'attèle à enregistrer des projets visant à protéger les villes contre les risques d'inondations ainsi qu'à prendre diverses mesures pour la prise en charge des points de vulnérabilité identifiés".

Dysfonctionnements enregistrés sur l'application BaridiMob

Algérie Poste rassure ses clients

Le directeur général d'Algérie Poste, Louaï Zidi, a rassuré, samedi, les utilisateurs de l'application "BaridiMob", leur expliquant qu'une opération de mise à jour pour l'optimisation de l'application était à l'origine des dysfonctionnements enregistrés lors des virements de compte à compte, précisant que tous les virements effectués seront disponibles au plus tard mardi prochain. S'exprimant lors d'une conférence de presse sur les "transactions en instance sur l'application BaridiMob", M. Zidi a indiqué que "des dysfonctionnements ont été relevés sur l'application, touchant notamment les opérations de virement de compte à compte, en raison de la mise à jour de l'application et de la maintenance de la base de données, en vue d'une meilleure optimisation". Il a rappelé, dans ce cadre, les différentes opérations offertes par cette application, telles que les rechargements mobiles et internet en sus du paiement des factures, soulignant que la seule opération impactée par les perturbations était "le transfert de compte à compte". A cette occasion, le directeur général a présenté ses excuses pour ces perturbations, rassurant les clients d'Algérie Poste que l'application était "protégée et sécurisée" et que "toutes les opérations comptables effectuées sont enregistrées et seront disponibles au plus tard mardi prochain". Il a également souligné l'importance de la mise à jour qui permettra, selon lui, d'"optimiser la performance de l'application, en adéquation avec le nombre d'utilisateurs", ajoutant que l'application "fera l'objet d'opérations similaires d'optimisation et de développement au cours de cette année", et connaîtra de "nouvelles options épargnant aux citoyens les déplace-

ments". De son côté, le Directeur de la monétique et des services financiers postaux, Abdenour Selti, a présenté quelques statistiques concernant l'application "Baridimob", soulignant que le nombre de citoyens ayant téléchargé l'application est passé de 3.400.000 fin 2023 à 4.725.000 à la fin de l'année 2024, d'où "la demande croissante sur l'application". Il a ajouté que le nombre de virements de compte à compte effectués via l'application avait atteint 3.500.000 opérations au cours du mois de décembre dernier, tandis

que le montant total des virements enregistrés sur l'application s'élevait à 46 milliards de DA, alors que le nombre d'opérations d'achats en ligne a atteint 5.500.000 opérations d'une valeur globale de 4 milliards de DA au cours de la même période. Il a précisé que l'énorme volume de transactions sur cette application "reflète la nécessité d'améliorer ses performances, ce que l'établissement a fait du 3 au 10 janvier en cours", affirmant que "tous les comptes et les soldes sont garantis" et que toutes les opérations seront disponibles mardi prochain".

224 kilos de kif traité saisis

Le SCLTIS met fin à un réseau de trafic de drogue en provenance du Maroc

Le service central de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants (SCLTIS) a réussi, au cours de cette semaine, à démanteler un réseau criminel organisé impliqué dans le trafic de drogue. Une importante quantité de kif traité, en provenance du Maroc, a été saisie, avec un poids total de 224 kilos, a indiqué un communiqué de la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Les enquêtes intensives menées par le SCLTIS ont permis de découvrir le plan criminel de ce réseau, qui opérait depuis les wilayas de l'ouest du pays jusqu'au centre. Cette opération a conduit à l'arrestation de six éléments, mis en cause dans ce trafic transnational. En outre, 320 grammes de cocaïne ont été saisis, ainsi que quatre véhicules, touristiques et utilitaires, utilisés pour dissimuler et transporter ces substances.

Démantèlement d'un réseau national de vol de bétail

Près de 800 moutons et 70 bovins volés

Les services de la Gendarmerie nationale à Relizane ont mis fin aux activités d'un réseau criminel spécialisé dans le vol de bétail. Ce réseau est composé de quatre individus impliqués dans plusieurs affaires à l'échelle nationale, selon le Groupement territorial de ce corps de sécurité. La cellule de communication et des relations publiques du groupement a indiqué que les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Ramka ont démantelé,

récemment, un réseau criminel national spécialisé dans le vol de bétail à travers la wilaya de Relizane et d'autres wilayas. Cette opération a été menée à la suite d'une plainte déposée par un citoyen de Ramka qui a fait part du vol de 82 têtes de bétail. Les enquêtes et investigations, en coordination avec plusieurs brigades de la Gendarmerie diligentées au niveau national, étendues à plusieurs wilayas, ont permis l'arrestation de quatre personnes, a-t-on fait savoir.

El Meguibra (El Oued) Une collision entre deux camions et un bus fait 02 morts et 12 blessés

Un accident de la route s'est produit dans la nuit de vendredi à samedi dans la localité d'El Meguibra, relevant de la wilaya d'El Oued, faisant deux morts et 12 blessés, a indiqué ce samedi un communiqué de la Protection civile. Selon la même source, le sinistre a été provoqué par une collision entre deux camions et un autobus sur la Route nationale N°48. Les deux victimes, ajoute la Protection civile ont été transférées à la morgue de l'hôpital local, alors que les blessés ont reçu les premiers secours sur place avant d'être transportés d'urgence à l'hôpital. Les services de sécurité ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

DGSN

Concours pour le recrutement de personnel assimilé et d'agents contractuels

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a annoncé, jeudi dans un communiqué, l'ouverture de concours pour le recrutement de personnel assimilé et d'agents contractuels assimilés en CDD. "L'ouverture des concours de recrutement concerne le personnel assimilé dans différents corps et grades (sur titre), les agents contractuels assimilés en CDD à temps plein (étude de dossier) et les agents contractuels en CDD à temps partiel (étude de dossier)", précise le communiqué. Les personnes intéressées peuvent "télécharger et imprimer le formulaire de participation au concours et prendre connaissance des conditions de recrutement sur le site web et les plateformes numériques de la Police algérienne (Facebook, Instagram, X et WhatsApp)". La même source a indiqué que les dossiers de candidature doivent être déposés au niveau des services locaux des ressources humaines dans les wilayas concernées par l'opération de recrutement, à l'exception des agents contractuels en CDD à temps plein et à temps partiel, qui doivent déposer leurs dossiers au niveau des services régionaux des finances et de l'équipement (Alger, Blida, Oran, Constantine, Ouargla, Béchar et Tamanrasset).

Psychotropes

Saisie de plus de 17.600 comprimés à El Oued

Les agents de la Gendarmerie nationale (GN) ont réalisé une saisie impressionnante de plus de 17.600 comprimés psychotropes dans la wilaya d'El Oued, accompagnée de l'arrestation de 2 suspects, selon un communiqué diffusé ce vendredi. Dans le cadre de leur lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, le Groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'El Oued a interpellé 2 individus et saisi une quantité significative de psychotropes de type Prégabaline 300 mg, ainsi qu'un véhicule utilisé pour ce délit, dans la commune de Trifaoui. Cette opération a été orchestrée suite à des informations reçues par la Brigade de sécurité et d'investigation de la Gendarmerie nationale d'El Oued, signalant qu'un individu se livrait à la contrebande de comprimés psychotropes à bord d'un véhicule touristique à destination des wilayas de l'est. Un plan minutieusement élaboré a été mis en place pour intercepter le véhicule. L'opération a abouti à l'interception du véhicule touristique sur le chemin de wilaya reliant les communes d'El Oued et Trifaoui, où se trouvaient les 2 suspects, ainsi qu'à la saisie de 118 petites boîtes de psychotropes de type Prégabaline 300 mg, totalisant 17.610 comprimés. Après la conclusion de l'enquête, les suspects ont été présentés aux juridictions compétentes.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE RELIZANE
DAIRA DE SIDI M HAMED BEN ALI
COMMUNE DE BENI ZENTIS
Numéro d'immatriculation Fiscal : 0984305142517

Avis d'Attribution Provisoire

Conformément à la disposition de la Loi N°23-12 du 05 Août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics
Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
Le président de l'APC de commune de Beni Zentis informe l'ensemble des soumissionnaires Ayant participé à l'avis d'Appel d'Offres National ouvert avec exigence de Capacités minimales N° 06/2024 du 01/12/2024, relative au projet : **Réhabilitation Du Chemin Reliant RN 90 et Douar Ouzazaa Sur 1500 ML Commune de Beni Zentis**, Qu'a l'issue d'ouverture de plis et de jugement des offres, l'opération ont attribué Provisoirement à l'entreprise suivante :

N°	Projet	Entreprise	Délais	Note Techniqu /90	Montant En TTC	Observation
01	Réhabilitation Du Chemin Reliant RN 90 et Douar Ouzazaa Sur 1500 ML Commune de Beni Zentis	Entreprise Travaux Public Azzi Hadj - Mostaganem	03 Mois	68,50	32 860 660,00 DA	Moins disant après pré qualification

Matricule fiscal de l'entreprise : 162481300175152

Tous les soumissionnaires intéressés par le présent avis et désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques sont invités à se rapprocher du siège de l'APC de Beni Zentis dans un délai de trois (03) jours à compter de la première parution du présent avis dans les journaux nationaux quotidiens

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel sus mentionné
Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par le service contractant peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés compétente dans les 10 jours à compter de la première parution du présent avis dans les journaux nationaux quotidiens.

Le Président de l'APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531000160 13.01.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TLEMCEM
DAIRA DE GHAZAOUET
COMMUNE DE SOUAHLIA

AVIS DE CONSULTATION N° 40/2024

N.I.F : 098413299059309

Le président de l'Assemblée Populaire Communale de Souahlia par intérim lance un avis de consultation ayant pour objet
الهيئة الحضورية براوية المهرية - بلدية السواھلية

Les entreprises qualifiées dans les travaux bâtiment catégorie supérieur ou égale à deux (02)

peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés - sise 1^{er} étage -, commune de Souahlia (ancien Siège) contre paiement de la somme de 3.500,00 DA non remboursable.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Les trois (03) dossiers sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de consultation ainsi que la mention :

« Dossier de Candidature », « Offre Technique » ou « Offre Financière », selon le cas.

Ces enveloppes sont mise dans une enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

Consultation N°: 40/2024

Les documents constituant l'offre :

1- Le Dossier de candidature contient :

- Une déclaration de candidature remplis et signée.

* L'attestation de mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATH en cours de validité.

* Le registre de commerce portant le code d'activité en relation avec l'objet du cahier des charges.

* Un extrait de rôle apuré en cour de validité, ou un échéancier de paiement en cas de dettes.

* Casier judiciaire N°03 Original en cour de validité.

* Le numéro d'identification fiscale(NIF).

* Les références professionnelles (Attestations de bonne exécution).

* Une déclaration de probité remplis et signée.

Photo copie du certificat de qualification et classification professionnel, activité principale travaux bâtiment catégorie égale ou Supérieur à DEUX (02) en cours de validité.

* Liste des moyens humains à engager.

* Liste des matériels et engins à utiliser pour les travaux : (PV inventaire d'expertise) justifiés par cartes grises, facture d'achat.

Contrat de location et certificat d'assurance des véhicules en cours de validité.

2- L'offre technique contient :

* Une déclaration à souscrire remplis et signée.

* Le procès-verbal de visite des lieux signé contradictoirement par les deux parties (Le soumissionnaire et l'ingénieur du service technique de l'APC).

3- L'offre financière contient :

* La lettre de soumission remplis et signée.

* Le bordereau des prix unitaires (BPU).

* Le détail quantitatif et estimatif (DQE).

* Quittance

Les offres doivent être déposées au bureau des marchés publics de la commune de SOUAHLIA le dernier jour de la période de préparation des offres qui est fixé à HUIT (08) jours à compter de la première publication de présent avis de consultation l'heure limitée de dépôt des offres à (14h00)

La séance d'ouverture des plis aura lieu publiquement le même jour ouvrable de la date dépôt des offres à (14h30 min) au niveau de ancien siège de la commune (bureau de P/APC)

La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois mois.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de validité des offres.

Les soumissionnaires sont invités à prendre part à la séance d'ouverture des plis de la consultation, le même jour de dépôt des offres (sus-indiqué).

Le Président de l'APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531000448 13.01.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE LA JUSTICE

Cour de Tlemcen
Secrétariat générale
Adresse : IMAMA MANSOURAH TLEMCEM
Numéro N.I.F : 417004000013071

Avis d'attribution provisoire

Conformément aux dispositions de l'article 65 et 82 du décret présidentiel N°247-15 du 16 septembre 2015 et la loi N°12-23 du 05 août 2023, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le Secrétariat Général de la Cour de Tlemcen informe l'ensemble des entreprises ayant soumissionnées à l'avis d'appel d'offres national N° 01/2024 lancée le 17/11/2024 portant sur :

« L'Entretien et Nettoyage des Locaux et Espaces du Siège de la Cour de Tlemcen, des Tribunaux et Annexes en Relevant »

Qu'à l'issue de l'évaluation et l'analyse des offres par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres selon les mesures mentionnées dans le cahier de charge, l'attribution provisoire des lots est comme suit :

L'Intitulé de l'opération	Lots	Entreprise	Montant minimum après correction en TTC	Montant maximum après correction en TTC	Délai du service (mois)	Observation
L'Entretien et Nettoyage des Locaux et Espaces du Siège de la Cour de Tlemcen, Tribunaux et Annexes en Relevant	Lot 01: Cour de Tlemcen.	Entreprise de nettoyage BENDJAMAI Mohammed Abdelkader NIF : 177130103639188	2 169 560.40 DA	2 668 789.20 DA	12 mois	Eligible et moins disant
	Lot 02: Tribunal de Tlemcen.	Entreprise de nettoyage DJERMOUNI Farid NIF : 18422290067410402200	1 115 382.24 DA	1 379 619.36 DA	12 mois	Eligible et moins disant
	Lot 03: Tribunal de Maghnia.	Entreprise de nettoyage KHITER Mustapha 176310103563138	1 476 987.54 DA	1 826 193.52 DA	12 mois	Eligible et moins disant
	Lot 04: Tribunal de Remchi.	Entreprise de nettoyage DJERMOUNI Farid NIF : 18422290067410402200	637 230.72 DA	788 484.48 DA	12 mois	Eligible et moins disant
	Lot 05: Tribunal de Ghazaouet.		734 077.68 DA	902 410.32 DA	12 mois	Eligible et moins disant
	Lot 06: Tribunal de Nedroma.		634 531.80 DA	789 755.40 DA	12 mois	Eligible et moins disant
	Lot 07: Tribunal de Sebdo.		1 256 025.96 DA	1 551 136.44 DA	12 mois	Eligible et moins disant
	Lot 08: Tribunal de Ouled Mimoun.		638 715.84 DA	791 568.96 DA	12 mois	Eligible et moins disant
	Lot 09: Tribunal de Bab Assa.		627 606.00 DA	790 683.60 DA	12 mois	Eligible et moins disant
	Lot 10: L'Annexe de Sidi El Djilali (Tribunal de Sebdo).		177 871.68 DA	219 683.52 DA	12 mois	Eligible et moins disant

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n° 247-15 du 16 septembre 2015 et la loi N°12-23 du 05 août 2023, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires intéressés de connaître les résultats de l'évaluation de leurs offres peuvent se rapprocher du Secrétariat Général de la Cour de Tlemcen dans un délai de 03 jours à compter de la date de la première parution du présent avis.

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans un délai de 10 jours, à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse nationale et ou dans le BOMOP, auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Tlemcen dont le siège est à l'adresse suivante : Quartier Pasteur Tlemcen.

Le secrétaire général

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531000164 13.01.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ORAN

DAIRA DE BIR EL DJIR

COMMUNE DE BIR EL DJIR

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En application des dispositions de décret exécutif n°12/427 du 16/12/2012 fixant les conditions et modalités d'administration et de gestion des biens du domaine public et du domaine privé de l'état.

Le Président de l'assemblée populaire communale de Bir El Djir informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'adjudication parue dans les journaux el mojtaamae et le carrefour d'algerie

Adjudication

« LA LOCATION D'UNE SALLE DE SPORT SIS A HAI BELGAID »

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres, l'adjudication est attribué à titre provisoire comme suit :

N°	DESIGNATION	MONTANT DA/TTC	CRITERES DE CHOIX
01	Medjahdi mohammed amin	1.510.000,00 DA/ANNEE	Meilleure offre

Le Président de l'APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531000180 13.01.2025

Pour des mécanismes de soutien «plus inclusifs»...

L'APW au four et au moulin sur le dossier des enfants autistes et trisomiques

Par B. Habib

L'APW, sous la présidence de M.Chalabi, entend cette fois défricher sérieusement le terrain pour baliser la voie vers une amélioration qualitative de la prise en charge des enfants autistes et trisomiques de la wilaya d'Oran. Le dossier sera à la table de sa Session de janvier 2025, à la faveur de ses travaux ordinaires. En plus des efforts de la wilaya notamment dans le domaine de leur insertion scolaire et suivi médical, le défi actuel résiderait probablement dans la multiplication des centres et de classes spéciales à l'endroit de cette couche, dans le cadre des mécanismes de soutien plus inclusifs.

En Algérie, on estime à près de 500 enfants atteints de trisomie qui naissent ces dernières années soit deux naissances par jour selon un certain recensement alors que le ministère de l'Education nationale avait annoncé en 2021 qu'un millier d'enfants étaient inscrits et présentaient des troubles mentaux légers, d'autisme et de trisomie dans le pays, ce qui dénote des efforts importants de l'Etat du point de vue de leur prise en charge scolaire, dans le cadre de la mobilisation de classes spéciales et d'établissements pédagogiques spécialisés. Dans la wilaya d'Oran, la couche des enfants autistes et trisomiques serait assez présente dans le système scolaire. «C'est un indicateur de bonne santé éducative», dira un parent. Il ne faut pas tout de même oublier que les

proportions de cette frange sont d'année en année plus remarquées au niveau des établissements scolaires et les Associations de prise en charge comme «Tawit», une Association qui parraine 230 enfants trisomiques dont 160 étudient dans 16 classes au niveau de cinq écoles publiques et «Tinhinane» de parents enfants autistes et trisomiques qui se spécialisent dans les programmes d'intégration mais la question somme toute pertinente que se posent aujourd'hui les parents concernés par cette maladie, est de savoir si on satisfait la demande en terme d'insertion dans les centres psychopédagogiques dédiés? Des projets sont programmés et on croit savoir dans ce contexte qu'un centre d'accueil a été programmé et est entré en exploitation à Ain El Turk «mais pour peu que ce type d'initiatives soit multiplié et densifié à travers toute la wilaya, au vu de la propagation constante annuelle de naissances d'enfants atteints par cette maladie dans le pays et qui nécessitent de fait une prise en charge améliorée et un suivi médical spécifique permanent dans les centres spécialisés», souligne un parent d'élève autiste. Ce parent suggère de facto qu'il faudrait relancer le recensement des enfants autistes et trisomiques pour l'année 2025 afin de penser à déployer et prévoir les moyens sociaux adéquats en terme de renforcement en classes spécialisées au niveau des établissements scolaires publics ou la construction d'autres centres psychopédagogiques. Ce dossier, au vu

de son extrême importance du point de vue de l'insertion sociale, va être au menu de la prochaine et dernière Session ordinaire de 2024 de l'Assemblée populaire de la wilaya d'Oran, présidée par M Chalabi, en présence du wali d'Oran, programmée ce mercredi 15 janvier, au siège d'APW de boulevard Millénum, selon des sources concordantes. Du pain sur la planche donc pour les élus locaux pour franchir un nouveau cap dans le domaine de propositions et les recommandations afin d'améliorer encore davantage la situation des enfants entre autres autistes et trisomiques qu'ils soient au niveau des centres spécialisés ou dans les classes spéciales jusque-là opérationnels. La courbe ascendante des enfants atteints du spectre autistiques semble significative en Algérie d'où les besoins de leur insertion entre autres, scolaire. A Oran, rappelons-le, le Comité de wilaya du Croissant rouge algérien (CRA) avait lancé, courant l'année 2024, en collaboration avec la commune de Misserghine, un Centre pour les enfants autistes. Ce faisant, les élus de l'APW devront plancher sur ce projet au cours de la prochaine session. L'objectif sera également de penser aux différents «mécanismes» plus efficaces de soutien en vigueur, conformément aux textes afin d'améliorer et de renforcer l'épanouissement de cette frange ainsi que leur scolarisation. Cette question est périodiquement inscrite au niveau des programmes de journées d'études organisées par l'APW.

Fête de Yennayer

L'UNFA et l'Association «Sanabil Al Ihssan» fêtent l'événement

Par Youcef Chaïbi

Célébré uniquement dans la région kabyle en particulier, Yennayer est, depuis quelques années, devenu une fête nationale célébrée dans tout le territoire national dans l'union, la communion, la convivialité et l'esprit de partage. Le nouvel An amazigh, célébré depuis des lustres dans toute l'Afrique du nord chaque année le 12 janvier, est devenu en Algérie une fête nationale depuis 2017. Dans ce cadre, plusieurs associations et unions, au niveau de la wilaya d'Oran, ont célébré cette fête à travers plusieurs communes dont la commune d'Oran où l'Association «Sanabil Al Ihssan» n'a pas raté cette opportunité pour la célébrer comme chaque année avec les personnes âgées et sans domicile fixe, au niveau du centre d'accueil «Caserne Chaâbane». Cette Association s'est illustrée par les actions de solidarité durant toute l'année et en particulier à l'occasion des fêtes de l'Aïd, Yennayer ou le Mawlid Ennabaoui. Ainsi, cette Association, présidée par Mme Saliha Melikeche, a rendu visite aux personnes âgées pour un ftour, dans une ambiance familiale en présence, du directeur du centre d'accueil, M.Abdellah El Meliani qui a sacrifié sa journée de repos, pour venir



partager avec les pensionnaires, cette journée d'union et de fraternité. De son côté, l'Union nationale des femmes algériennes, bureau de la wilaya d'Oran, sous la présidence de Mme Chrifa Mahi, n'a pas manqué cette occasion pour célébrer, avec faste, le nouvel An Amazigh, à travers l'initiative exceptionnelle de la table de Yennayer. Cette table a rassemblé des femmes de tous âges et de toutes origines autour d'un couscous traditionnel algérien. Dans une ambiance empreinte de convivialité, des dizaines de femmes se sont retrouvées pour savou-

rer ce repas collectif, symbole de solidarité et de cohésion sociale. Cet événement a alors permis de réunir des femmes autour de leurs traditions, tout en mettant en avant leur attachement à leur patrimoine culturel. Au delà de la dégustation de ce plat, cette grande fête a été l'occasion pour les participantes de tisser des liens et de célébrer les valeurs d'unité qui caractérisent le peuple algérien. Depuis son inscription au patrimoine culturel national en 2018, Yennayer est devenu une occasion majeure de rassembler les Algériens.

A partir du 29 janvier

7ème édition du Salon international de l'agriculture d'Oran

La septième édition du Salon international de l'agriculture d'Oran (Agri Pro) se tiendra du 29 janvier au 1er février prochain au Centre des Conventions «Mohamed Benahmed» d'Oran (CCO), avec la participation de 60 exposants, a-t-on appris, mercredi, des organisateurs. Cette édition du salon, organisée par l'agence «Xposium-Event», verra la participation de 60 opérateurs économiques spécialisés dans l'agriculture du pays, ainsi que de pays étrangers, tels que la Tunisie, la Libye, l'Egypte, l'Espagne, le Sénégal, a indiqué à l'APS le commissaire du salon, Bedkane Omar. L'événement, placé sous le slogan «Pour une agriculture efficace et efficiente», verra également la participation des organismes de soutien à l'investissement agricole et au crédit agricole, ainsi que des entreprises spécialisées dans le secteur de l'agriculture, l'élevage, les équipements agricoles, les semences, la culture de plants d'arbres fruitiers, ainsi que dans les engrais et le traitement des sols, outre celles spécialisées dans les techniques d'irrigation agricole, a fait savoir la même source. Par ailleurs, des conférences sont programmées, lors de cet événement économique, autour de quatre principaux axes: «L'agriculture et les changements climatiques», «Investissement et organisation dans les filières agricoles», «Valorisation du patrimoine génétique local (races ovines et bovines)», «Aquaiculture intégrée à l'agriculture dans l'Ouest du pays» et «Qualité et promotion des produits agricoles et alimentaires», a-t-on précisé.

La catastrophe a été frôlée à Akid Lotfi Une forte explosion fait 02 victimes et des dégâts

On ne sait par quel miracle, la catastrophe a été frôlée de justesse au niveau du quartier le plus attractif d'Oran, Akid Lotfi, ce vendredi dernier, en début de soirée. En effet, il était environ 19h30, lorsqu'une forte explosion a fait vibrer plusieurs bâtiments, situés à moins de 100 mètres du siège du secteur urbain, relevant de la commune d'Oran. L'explosion a eu lieu dans un appartement situé au rez-de-chaussée, d'un immeuble de 05 étages. Tous les murs de l'habitation ont été soufflés sur une longueur de près de 10 mètres. D'importants dégâts ont été enregistrés. On compte plus de 05 voitures endommagées, par une importante quantité de briques qui s'est détachée des murs de l'appartement en question. Selon nos sources, l'explosion serait due à une fuite de gaz. On apprend qu'un homme, âgé de 38 ans, a été brûlé au deuxième degré. Une autre victime, une femme de 58 ans, a été éjectée par le souffle de l'explosion. Les 02 victimes ont été évacuées vers les services des urgences de EHU et de l'hôpital des brûlés. D'importants moyens humains et matériels ont été mobilisés pour le bon déroulement de l'opération, opérée sous le regard des premiers responsables de la Direction de la Protection civile de la wilaya d'Oran, à leur tête le directeur. A signaler que durant plusieurs heures de la soirée, un nombre considérable d'habitants, toujours sous le choc, est resté dans les rues. A.Kader

Relizane

Poursuite de l'opération d'installation des détecteurs de gaz

Les services de la Direction de la distribution d'électricité et de gaz de Relizane poursuivent le processus de généralisation de l'installation de détecteurs de gaz de monoxyde de carbone, au niveau des habitations des clients. Cela intervient en application des directives des plus hautes autorités du pays, visant à réduire le carbone et éviter les incidents d'étouffement au monoxyde de carbone. Selon la Direction de la distribution de Relizane, ce processus consiste à fournir aux foyers des citoyens deux détecteurs de monoxyde de carbone pour chaque citoyen, gratuitement, après avoir inspecté le réseau de gaz interne pour s'assurer de sa conformité aux normes de sécurité. Le processus est réalisé selon un programme défini par la Direction dans le but d'informer les citoyens à travers des affiches placées au niveau des quartiers et des communautés concernées par le processus de leur fourniture de détecteurs, ainsi qu'à travers divers canaux de communication disponibles. La Direction de la distribution a également ajouté que le processus de distribution des détecteurs est un processus dynamique et continu jusqu'à ce que tous les foyers des citoyens soient couverts. Ce processus s'accompagne de campagnes de sensibilisation pour expliquer comment manipuler et utiliser le détecteur et comment prévenir les accidents résultant d'une mauvaise utilisation de gaz.

N. Aymen

Oued R'hiou (Relizane)

Arrestation de deux personnes et saisie de 5.350 gélules psychotropes

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, les éléments de la gendarmerie de Oued R'hiou, au niveau d'un barrage fixe, ont pu arrêter un individu en possession d'une quantité importante de gélules d'ecstasy estimée à 5.350 pilules et 10 millions de centimes de recettes des revenus qu'il avait cachés soigneusement dans un sac en plastique, sous le siège avant du conducteur. L'opération a eu lieu après l'arrêt d'une voiture de tourisme en provenance de la wilaya d'Oran, en direction de la wilaya d'Alger. Lors d'une inspection approfondie du conducteur et de sa voiture, les gélules psychotropes ont été trouvées. Une fois les procédures légales achevées, les deux individus seront présentés devant le Procureur de la République près le Tribunal de Oued R'hiou.

N. Aymen

Saïda fête Yannayer

Le roi «cherchem» de retour

La Maison de la Culture "Mustapha Khalef" a organisé, ce samedi, la célébration de la reconnaissance de Tamazight comme langue officielle dans la Constitution. A cet effet, un programme riche et varié a été tracé par la Direction de la Culture en collaboration avec des Associations culturelles pour marquer aussi la date symbolique du 12 Janvier qui coïncide avec la célébration de Yannayer 2975. Par ailleurs, les commerçants ont été autorisés à exposer leurs produits de consommation à des prix plus ou moins raisonnables sur la place publique, objet d'une grosse polémique entre commerçants où chacun voulait avoir une place. Les festivités de Yannayer 2975 ne se sont pas limitées au chef-lieu de wilaya mais ont également investi toutes les communes et leurs établissements scolaires où le costume féminin chez les fillettes était en fête alors que dans les foyers où le plat traditionnel appelé «Cherchem» était au menu avec en plus des amandes, cacahouètes, dattes et figes sèches, le tout mélangé dans un récipient en terre cuite était servi pour être décoré en famille.

OULD OGBAN

Investissement industriel à Sidi Bel-Abbès

50 nouveaux projets en 2024

Par Nouar M.

L'année 2024 s'annonce prometteuse pour l'investissement industriel à Sidi Bel-Abbès. Pas moins de 50 nouveaux projets ont été enregistrés via la plateforme numérique dédiée aux investisseurs, a annoncé le directeur du guichet unique de l'Agence Algérienne de Promotion de l'Investissement de la wilaya. Ces initiatives, représentant un investissement total de 14 milliards de dinars, devraient générer la création de 900 emplois, dynamisant ainsi l'économie locale. La plateforme numérique, accessible aux investisseurs locaux, nationaux et étrangers, qu'ils soient nouveaux ou désireux d'étendre leurs activités, joue un rôle central dans cette dynamique. Le guichet unique accordé une priorité aux investisseurs de la wilaya pour l'attribution des terrains et les accompagne tout au long du pro-

cessus d'investissement. Cette démarche vise à faciliter les procédures administratives, l'accès à l'information et aux données, et à lever les obstacles conformément à la loi 23-17, régissant l'investissement en Algérie. Ces investissements, à vocation industrielle et touristique, seront implantés dans la zone industrielle de Sidi Bel-Abbès où des terrains inexploités ont été récupérés. L'accent est mis sur des projets productifs, créateurs de valeur ajoutée, offrant un environnement propice à l'investissement. Cette approche s'adresse aussi bien aux nouveaux porteurs de projets qu'aux entreprises souhaitant développer leurs activités existantes. Le directeur du guichet unique a également souligné la récupération de 10 assiettes foncières non exploitées, désormais réservées aux investisseurs. Sur ces terrains, 06 parcelles d'une superficie de 04 hectares ont déjà été attribuées,

tandis que 08 hectares de foncier industriel seront prochainement aménagés et mis à disposition des porteurs de projets. Ces mesures concrètes témoignent de la volonté des autorités locales de soutenir activement l'investissement et de favoriser l'émergence de projets d'envergure. Un indicateur particulièrement encourageant est l'augmentation de 20% du nombre de projets d'investissement enregistrés par rapport à l'année précédente où 36 projets avaient été inscrits. Cette progression significative reflète un engouement croissant pour l'investissement à Sidi Bel-Abbès, tant de la part des opérateurs nationaux qu'internationaux, laissant présager un avenir prospère pour l'économie locale. L'année 2024 marque ainsi un tournant majeur pour l'investissement à Sidi Bel-Abbès, avec des perspectives de développement et de création d'emplois significatives.

Police de Sidi Bel-Abbès

12 affaires traitées en décembre

Par Nouar M.

La Brigade de Cybercriminalité de la Sûreté de l'État de Sidi Bel-Abbès a annoncé avoir traité 12 affaires liées à la cybercriminalité, au cours du mois de décembre dernier. Ces opérations ont impliqué 15 personnes qui font désormais face à des mesures judiciaires. Cette action s'inscrit dans le cadre des efforts continus des forces de l'ordre pour lutter contre la délinquance sous toutes ses formes, en particulier celle qui sévit sur Internet. Les interventions de la brigade se sont concentrées sur des

infractions telles que la fraude public via les réseaux sociaux qui englobe les escroqueries, les arnaques et autres formes de tromperie visant à soutirer de l'argent ou des informations personnelles aux utilisateurs des plateformes sociales, l'atteinte à la vie privée et la diffamation et qui concernent la diffusion d'informations personnelles sans consentement, le harcèlement en ligne, les menaces et la diffamation par le biais des réseaux sociaux. Face à la recrudescence de ces actes, la Police de Sidi Bel-Abbès ne se contente pas des actions répressives. Elle mène également des

campagnes de sensibilisation auprès du public sur les dangers d'une mauvaise utilisation d'Internet et des réseaux sociaux. Ces campagnes visent à informer les citoyens sur les bonnes pratiques à adopter pour se protéger des cybercriminels. La police appelle donc l'ensemble des citoyens à la prudence et à la vigilance lors de leurs interactions sur Internet et les réseaux sociaux. En combinant les actions répressives et la sensibilisation, la Police de Sidi Bel-Abbès entend renforcer la sécurité des citoyens sur Internet et lutter efficacement contre la cybercriminalité.

DAS de Chlef

La femme rurale sensibilisée pour la création de sa propre activité économique

Par A. BOUKHTACHE

Selon le directeur de la Direction de l'Action Sociale (DAS) de Chlef, Mr Kamel Belardjem, l'aptitude des petites et moyennes entreprises est la préoccupation cardinale des pouvoirs publics, en raison des nombreux défis secrétés par les mutations économiques internationales. Des PME, si petites soient-elles, sont devenues une véritable pierre de touche pour l'économie nationale. Dans ce contexte, affirme Mr Belardjem, la DAS et ses partenaires sociaux dont l'ANGEM, la CNAS, la CASNOS et les services du CNRC ainsi que ceux des impôts, se sont regroupés en caravane pour parcourir les 35 communes de la wilaya de Chlef afin de sensibiliser les femmes rurales à créer leurs propres activités économiques, dans un cadre légal. Cette caravane frappera même aux portes des habitations pour faire savoir à toutes les femmes en zones rurales, les nouveaux dispositifs facilitant l'entrepreneuriat qui connaît une évolution similaire grâce au dispositif ANGEM, à travers les zones urbaines et aussi davantage en zones rurales. De nouvelles mesures sont désormais en application pour former, accompagner et financer les promoteurs de projets jusqu'à leur aboutissement. Une micro entrepri-

se, si petite soit-elle, sera financée par l'ANGEM qui s'est assignée son objectif de financement. Il n'y aura plus de difficultés d'accès aux crédits et plus de problèmes ambigus relatifs à la relation avec l'adminis-

tration. De nombreuses mesures de soutien, prises par l'Etat pour encourager la création des micros entreprises au niveau rural et plus particulièrement pour la femme rurale qui est en marge.

Spécialisé dans le trafic

de drogues et le passage illégal de migrants

Démantèlement d'un réseau criminel à Tlemcen



Suite à des informations parvenues à la Sûreté de daïra de Beni Snous, révélant l'activité suspecte d'individus facilitant le déplacement illégal d'étrangers sur le territoire national, une opération de grande envergure a été menée par les éléments de police. Un contrôle de sécurité rigoureux a été mis en place à l'entrée de la ville de Beni Snous. Une camionnette de type J5 a été interceptée, transportant deux Algériens et six personnes de différentes nationalités. La fouille du véhicule et des occupants a conduit à la saisie de 1,128 kg de kif, ainsi que 36.000 DA en monnaie locale, 200 dirhams marocains et plusieurs téléphones portables utilisés pour coordonner les activités du réseau criminel. Les suspects, impliqués dans la facilitation du passage illégal de migrants et la détention et l'importation de drogues, ont été présentés à la justice. **AMMAMI M.**

Célébration de Yennayer à Bouira

Le village touristique Thassala au rendez-vous

Le village touristique Thassala, relevant de la commune de Taghzout, à l'est de Bouira, abrite depuis jeudi dernier une multitude d'activités culturelles, dont des expositions, drainant des dizaines de visiteurs venus des quatre coins de la wilaya pour assister aux célébrations du Nouvel An Amazigh, Yennayer 2975, fêté le 12 janvier. L'unique grande ruelle traversant le petit village de Thassala abrite la plupart des activités culturelles, dont une grande exposition dédiée notamment aux plats et gâteaux ainsi qu'aux bijoux et habits traditionnels de la région. Des objets et autres produits du terroir comme l'huile d'olive et les figues sèches, ainsi que des plats traditionnels généralement préparés pour célébrer la fête de Yennayer comme le couscous aux sept légumes, y sont aussi exposés. Plusieurs femmes artisanes de Bouira, des wilayas voisines et du sud du pays, comme Timimoun, Touggourt, Oued Souf et Biskra, participent à l'exposition organisée le long de la grande ruelle, en étalant leurs différents produits traditionnels. Les festivités attirent depuis jeudi plusieurs dizaines de visiteurs, dont des familles venues pour partager des moments de joie

et de fête avec les villageois de Thassala. "Je viens chaque année à Thassala pour célébrer Yennayer dans ce beau village", a affirmé Djouher, une jeune femme venue de Tazmalt dans la wilaya de Bejaia en compagnie de sa fille Dacine pour assister aux festivités célébrant Yennayer 2975. Une ambiance de grande fête et de joie règne sur les lieux qui rompent avec le silence grâce à un programme culturel riche concocté par l'association locale "Thagherma" qui a tout organisé à Thassala pour réussir la fête de Yennayer et accueillir les visiteurs dans les meilleures conditions. Dans une déclaration à l'APS, le président de l'association Fatah Ammi Ali a expliqué que "le programme porte sur plusieurs expositions dans le but de faire connaître à nos hôtes nos produits artisanaux, notre art culinaire, ainsi que nos habits, plats, et bijoux traditionnels, ayant trait avec notre patrimoine culturel amazigh et avec notamment la fête de Yennayer (Ikhf Ussegwas)". "Pour donner à ces festivités un cachet national, nous avons invité plusieurs wilayas du pays comme Biskra, Oued Souf, Timimoun et Touggourt", a encore précisé le président de l'association Thagherma. "Yennayer est une occasion où les

familles se réunissent pour se souhaiter leurs vœux annuels et partager un bon repas traditionnel. Il s'agit généralement de plats issus du patrimoine, souvent à base de couscous ou de semoule, intégrant les légumes secs en tous genres", a expliqué Ferroudja, une des exposantes à Thassala. Dans la matinée, les autorités locales, à leur tête le wali Abdelkrim Laâmour, s'étaient rendues à Thassala, un village touristique niché au pied du Djurdjura, et ont visité les différents stands d'exposition. A noter que des activités similaires sont également organisées à la maison de la culture Ali Zamoum dans la ville de Bouira, où le hall principal de cet édifice culturel grouille de monde. Les visiteurs affluaient samedi sur les lieux, pour découvrir la diversité culturelle dont jouit Bouira et les autres wilayas du pays, et surtout pour célébrer le Nouvel An Amazigh (Yennayer 2975). Des conférences sur Yennayer, des galas artistiques, ainsi que des expositions et des projections de films, outre des spectacles de théâtre et des récitals poétiques, sont au menu du programme concocté à cette occasion par la direction de la maison de la culture Ali Zamoum.

Gharđaia

R'fis, un délice omniprésent pour fêter Yennayer

Pour accueillir et fêter Yennayer (Nouvel an Amazigh) et présager d'une année agraire féconde et prospère, les familles de la wilaya de Gharđaia ont recouru à une recette de grands-mères pour préparer "R'fis", un plat ancestral du terroir. Loin d'être un rituel évanescant, Yennayer continue, dans le M'zab, de constituer une fête toujours vivace qui obéit à des pratiques rituelles liées aux activités agricoles et marque, par la même, le début d'une nouvelle saison agraire et hivernale. L'événement continue d'être célébré à la manière des ancêtres avec la même ferveur et le même cérémonial autour de ce plat typiquement traditionnel, préparé uniquement avec des ingrédients de couleurs blanches, dans l'espoir d'une année qui présege une période faste et prospère, a expliqué Hadj Mahfoud du ksar de Béni-Isguen pour éclairer sur le choix des ingrédients de couleurs blanches pour le préparer. Réalisé à base de semoule, sucre, lait et œufs, que la ménagère fait cuire sous forme de galette, puis effritée et passée à la vapeur avant d'être imbibée de smen (graisse naturelle) et décorée avec du raisin sec et des œufs durs, "R'fis" réunit toute la famille le soir. Selon la tradition, ce plat est proposé dans un grand plat en bois de forme ovale, recouvert d'une nappe appelée "Amendil" que le plus âgé de la famille découvre et présente aux membres de la famille autour d'un thé à la menthe, a indiqué Mohamed Taleb, habitant de la localité d'El-Atteuf. Ce genre de réunions de familles permet de consolider les liens familiaux et de les rapprocher, a-t-il souligné.

Pour les habitants des oasis de Gharđaia, Yennayer, qui coïncide avec la fin de la cueillette de dattes, constitue une étape cruciale pour évaluer la situation environnementale des palmeraies et annoncer le début de l'opération de soins et de toilettage des palmiers dattiers productifs, a indiqué, de son côté, Hadj Omar, propriétaire d'une palmeraie à Gharđaia. Pour cette année l'association "Tifaout" de Melika a lancé une opération de nettoyage et de toilettage touchant les palmeraies et les réseaux d'irrigation (séguis et autres canalisations des eaux d'irrigation), sous le slogan "Pour une région propre comme notre cœur". Pour les habitants du nord de Gharđaia, des plats spéciaux, présageant d'une nouvelle année féconde, sont préparés à cette occasion, tels que chercham, chekhchoukha ou couscous, consommés

collectivement dans un même plat, a fait savoir Hadj Ahmed Benseghir, sexagénaire de Berriane. Aussi, Yennayer s'inscrit dans le cadre de la réhabilitation de la culture, du patrimoine, des valeurs et des traditions amazighs, qui sont partie intégrante de la culture nationale, dans toute sa diversité. Plusieurs cérémonies festives ont été programmées dans les différentes structures scolaires de la wilaya, à l'initiative du secteur de l'Education nationale pour inculquer aux élèves l'histoire et la culture ancestrale de l'Algérie dans toute sa diversité, ont indiqué les responsables locaux du secteur. Le nouvel an amazigh constitue ainsi une opportunité pour valoriser les travaux agricoles ainsi que l'attachement des jeunes à la terre, à l'agriculture et à la préservation de la nature et de l'environnement, ont-ils souligné.

Wilaya d'Alger

Un programme culturel et artistique riche pour célébrer le Nouvel An amazigh

Les services de la wilaya d'Alger ont tracé, sous l'égide du wali, Mohamed Abdenour Rabehi, un programme culturel et artistique riche et diversifié, à l'occasion de la célébration du Nouvel An amazigh, indique un communiqué de la wilaya. "A l'occasion de la célébration officielle du Nouvel An amazigh 2975, les services de la wilaya d'Alger, notamment les directions exécutives, les établissements publics de wilaya et les communes, ont tracé un riche programme reflétant la diversité culturelle et le patrimoine historique de l'Algérie", lit-on dans le communiqué. Au programme, des expositions dédiées à l'artisanat et aux arts plastiques, des spectacles artistiques, culturels et de divertissement, dont des concerts musicaux, des exhibitions et des concours de cuisine traditionnelle, mais aussi dans les domaines artistique et sportif, et ce, à travers tout le territoire de la wilaya. Organisées du 9 au 17 janvier à travers plusieurs communes (La Casbah, Alger-Centre, Sidi M'hamed, Hussein Dey, Birkhadem, Aïn Benian, Dely Ibrahim, Rouiba, Douera, Bab El Oued), ces activités illustrent les multiples facettes de la culture algérienne.

Célébration du nouvel an amazigh à Biskra 20 wilayas présentes au Salon national

La deuxième édition du salon national de célébration du nouvel an amazigh s'est ouverte samedi à l'Office des établissements de jeunes (ODEJ) de Biskra avec la participation de représentants de 20 wilayas. Les divers stands du salon permettent aux visiteurs de découvrir les divers aspects de la richesse du patrimoine national dont les plats préparés à l'occasion de Yennayer à l'instar de Cherchem, Berkoukes, Rechta et chekhchoukha ainsi que différentes variétés d'olive. Des ustensiles et outils utilisés jadis dans les maisons et les champs sont également présentés au côté d'anciens articles de cuivre, de costumes traditionnels et de produits cosmétiques. Placée sous le thème "Yennayer, unité nationale et patrimoine algérien authentique", le salon met en exergue la diversité de la culture algérienne et les produits caractéristiques utilisés dans les différentes régions dans la vie de tous les jours, en agriculture et dans le commerce, a souligné le coordonnateur de la manifestation, Mohamed Faouzi Bensalem. Des spectacles folkloriques animés par des troupes des quatre coins du pays et traduisant les célébrations des familles amazighes des diverses occasions et fêtes seront également présentés, selon la même source. Le salon national de célébration du nouvel an amazigh qui se poursuivra au 13 janvier est organisé par la direction de wilaya de la jeunesse et des sports (DJS), l'ODEJ et la ligue de wilaya des activités culturelles.

Constantine

Journée d'information sur les dispositions de la loi de finance 2025

Les dispositions de la loi de finances (LF) 2025 ont constitué jeudi le thème d'une journée d'information organisée à Constantine par la Chambre du commerce et de l'industrie (CCI) Rhummel en coordination avec la direction générale des Impôts (DGI) et la direction régionale des Douanes. Dans son intervention, le directeur de la législation et de la régulation à la DGI, Amer Mohand, a indiqué que les mesures fiscales de la LF 2025 visent à "préserver le pouvoir d'achat des citoyens, soutenir l'investissement, protéger l'économie nationale, consolider l'équité fiscale, soutenir l'inclusion financière, simplifier la fiscalité et mobiliser les ressources fiscales". Concernant le soutien à l'investissement et la protection de l'économie nationale, l'intervenant a relevé que cette loi prévoit "une réduction du bénéfice imposable équivalant les dépenses consacrées à la recherche et développement au sein de l'entreprise et aux programmes d'innovation avec les startups et les incubateurs". La LF 2025 accorde des avantages fiscaux aux startups, projets innovants et incubateurs pour les encourager, a affirmé M. Mohand, qui a cité à ce propos l'exonération du droit de transfert de la propriété sur les acquisitions foncières liées à des activités industrielles, l'exonération des droits d'inscription des actes relatifs à la création de société par les porteurs de projets labellisés innovants et la prorogation à deux années de l'exonération de la taxe sur le revenu global ou de la taxe sur les bénéfices des sociétés des incubateurs. De son côté, le contrôleur général en chef à la direction régionale des Douanes, Yamine Halimi, a affirmé dans sa communication que la LF 2025 comporte "une série de mesures qui consacrent le principe de la transparence par la généralisation de l'utilisation du système informatique des douanes outre la préservation du pouvoir d'achat des citoyens, l'amélioration du climat des affaires et la simplification des procédures douanières pour renforcer la compétitivité internationale des entreprises algériennes".

Une partie de l'histoire de l'aviation à Mostaganem

Mémoire des lieux

«Djebel-Diss»

Il y a à Mostaganem et ses environs, des lieux que nous connaissons actuellement, sans savoir ni connaître leurs histoires. Aujourd'hui, il s'agit du Mont de Djebel-Diss, situé à proximité de l'embouchure du Cheliff, à environ 10km de Mostaganem, en bordure de la route nationale la RN 11 vers le Dahra, et culminant de 400m environ, un petit coin du paradis avec sa plage de sable fin se trouvant en contrebas. Maintenant, qu'est-ce qui s'est passé à cet endroit ? Nous avons trouvé un document qui relate sa découverte en vue d'en faire un centre de vol à voile dans une revue L'Aérophile (revue technique et pratique des locomotions aériennes) 1e en date du 15 mai 1924 page 165. Titre: "Concours de vol à voile de l'Aéro-club de France". L'Aéro-club de France a décidé d'organiser un concours de vol à voile l'hiver prochain en Algérie. Le lieutenant Thoret, du service technique de l'aéronautique, fut chargé de rechercher un terrain convenable etc. Après s'être documenté au service de climatologie de l'Office nationale de météorologie. Il consulta aussi à Alger le directeur du service météorologique d'Algérie, Monsieur Lasserre, afin de connaître la direction et l'intensité les plus violentes des vents d'hiver. Cependant, la côte du département d'Oran orienté vers le nord-ouest, fut reconnue d'autant plus favorable que c'est une des régions les moins pluvieuses. Des reconnaissances en automobiles, à cheval, à pied, en avion confirmèrent que les environs de Mostaganem présentaient un relief aussi favorable que les cartes promettaient. Le Djebel-Diss qui domine une plage très grande, etc... C'est au courant du mois de février 1937 que La Fédération Aéronautique Africaine décida de créer au pied de cette montagne, une école centrale nord-africaine de vol sans moteur. Voila comment a été choisi ce site de vol à voile. L'exploitation de l'école fut confiée à l'Aéro-club de Mostaganem. Créé à l'origine à des fins civiles, ce centre est devenu un centre d'intérêt pendant la deuxième guerre mondiale, puis utilisé comme base militaire pendant la Révolution Algérienne, jusqu'en 1959 avec l'ouverture du nouvel aéroport de Mostaganem Pelissier. Nous avons retrouvé un autre document qui s'ajoute à son historique sur le «le journal de la Marine Française N° 667 du samedi 22 octobre 1960 ». Sous le titre «Le gaz Saharien et le Gazoduc sous Marin», ensuite, à partir de 1961, ce site a été choisi comme 3e solution pour la recherche des solutions pour l'approvisionnement du marché Européen en gaz de Hassi R'mel. Voici un extrait: projet un gazoduc sous-marin, c'est cette solution très neuve, étudiée à Mostaganem et à laquelle la marine prête son concours, qui va nous intéresser tout particulièrement. Le projet a été formé et étudié par Gaz de France. Il envisage de suivre le plus court chemin entre la côte algérienne et la côte européenne dont le point le plus proche est Carthagène en Espagne. C'est une distance de 100 nautiques environ. L'étude de fond a été faite par la «Calypso» sous la direction du commandant Cousteau, entre l'Oranie et la côte Espagnole, en utilisant tous les moyens modernes d'exploitation sous-marine, sondages précis et photographies des fonds. Le projet a été abandonné totalement à cause des fonds marins de 2.500m à 2.900m de profondeur. Ensuite, la plage de Djebel-Diss va prendre un autre nom avec la création d'une entreprise dénommée Sonagther «Société nationale des grands travaux hydrauliques et de l'équipement rural», vu l'ordonnance 71-44 du 17 juin 1971 Journal Officiel du 20 novembre 1979 page 898. De tout ce qui a été créé, il n'est resté que quelques baraques et un ponton d'une centaine de mètres laissé sur place puis ouvert comme plage aux estivants. Encore une fois, ce site, au nom de Sonagther, va rester jusqu'à ce jour et devenir par la suite un grand complexe composé d'une station de dessalement d'eau de mer inaugurée en 2011 et une centrale électrique Sonelgaz «Algérie presse service» en date du 08 juillet 2024. Le groupe Sonelgaz a annoncé dans un communiqué, la mise en service partielle de la plus grande centrale électrique en Algérie.

Y. Benguetat

Transport terrestre

Lacunes et défis

Par Y. Zahachi

La wilaya de Mostaganem est actuellement au cœur d'une dynamique de modernisation de ses infrastructures de transport. Des avancées notables sont à signaler, mais les attentes des usagers demeurent importantes. Lors d'une déclaration le 9 janvier 2025, le directeur a indiqué que l'administration compétente se prononcera bientôt sur le dossier des taxis hors de la wilaya. Parmi les 500 dossiers soumis par leurs propriétaires, ajouta-t-il, 170 ont été retenus et actualisés après une étude approfondie par une commission technique. Ces nouveaux viennent s'ajouter à une flotte de 2.244 taxis, dont 210 opèrent déjà hors de la wilaya. En 2024, Mostaganem disposait de 784 moyens de transport privés avec une capacité totale de 27.400 places assises, répartis comme suit: 201 pour le transport rural, 101 pour le transport urbain, 275 pour le transport intercommunal, 207 pour le transport entre les wilayas. Le transport universitaire a également été renforcé avec 06 bus offrant 3.056 places, tandis que 68 bus ont été dédiés au transport des travailleurs, offrant une capacité de 1.903 places. Par ailleurs, l'année dernière a vu l'entrée en service de 10 nouveaux bus pour le transport scolaire, augmentant le total à 225 bus avec 5.625 places disponibles. Dans le transport urbain, 101 bus privés assurent 4.260 places sur 18 lignes urbaines et semi-urbaines, auxquels s'ajoutent 31 bus exploitant 08 autres lignes. Ces services génèrent près de 200 emplois directs et ont permis de transporter plus de 07 millions de passagers en 2024. Malgré ces progrès insuffisants, les résidents et visiteurs de Mostaganem expriment plusieurs critiques. La circulation reste chaotique à certaines heures et les



services de transport ne répondent pas toujours aux attentes. Les problèmes relevés incluent la qualité de service car les taxis avec des prix sont jugés excessifs par rapport à la qualité du service offert, les bus privés présentent souvent des lacunes, tandis que les équipements des transports publics étatiques semblent obsolètes pour un chef-lieu de wilaya touristique, en plus de la gestion de la circulation caractérisée par des embouteillages en périodes de pointe et en été, on distingue aussi un manque de stationnement adéquat et réglementé. Ainsi, les défis sur le terrain restent des problèmes récurrents qui demandent de vraies solutions urgentes, à savoir: une orientation vers un transport plus durable et efficace afin d'améliorer la situation, plusieurs pistes sont à envisager: une modernisation du parc par l'investissement dans des véhicules modernes, plus confortables et moins polluants, une amélioration des infrastructures par la nécessaire révision du plan de circulation pour fluidifier le trafic et désengorger les centres urbains, une promotion des énergies propres en intégrant des véhicules électriques ou fonctionnant à l'énergie propre pour réduire l'impact écologique, un renforcement des lignes de transport con-

sistant en l'élargir les réseaux urbains et interurbains pour mieux couvrir les besoins des usagers, en tenant compte des quartiers isolés tels celui du plateau de la Marine ou encore le pôle urbain de la Cité «Wiam», notamment la localité de Aïn-Sidi Cherif. Toujours dans cette perspective, il serait louable que les autorités de Mostaganem interviennent pour l'activation du traitement du dossier juridique de l'ancienne gare des 400 logements, fermée par mesure conservatoire depuis plusieurs années. Bien que le secteur des transports à Mostaganem connaisse une transformation notable, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour répondre aux attentes des citoyens. Une planification stratégique, combinée à des investissements dans des solutions durables, permettra non seulement d'améliorer la qualité de service, mais aussi de renforcer l'image de Mostaganem comme un modèle de mobilité efficace et respectueuse de l'environnement. Côté Tramway, la ligne actuelle, avec ses 24 stations en manque de bancs d'attente, ne fait pas l'unanimité de tous les habitants car certains s'estiment marginalisés par la desserte actuelle et demande une extension vers d'autres quartiers de la ville et de la périphérie.

Pour subvenir à de réels besoins familiaux

Des centaines de femmes de charge abusivement exploitées

Par Charef Kassous

Femme de ménage, femme de charge ou agent d'entretien, ces femmes travailleuses tentent de subvenir à de réels besoins familiaux. Pour de multiples causes sociales, ces femmes, de tous les âges, exercent un emploi, celui des plus pénibles et celui le moins rétribué. A Mostaganem, beaucoup de ces cas, à qui la vie n'a pas fait de cadeau, se retrouvent dans le piège d'un emploi qui n'exige aucune formation. Beaucoup de femmes, accidentées de la vie, travaillent sans contrat, avec des salaires misérables, des traitements désadaptés mais le plus souvent sans être déclarées à la sécurité sociale. Souvent des veuves, des vieilles filles, des femmes sans niveau scolaire, des divorcées avec enfants à charge vont besogner aveuglément sans connaître leurs droits, celui du travail. Dans l'éducation nationale, dans la santé, dans les hôtels, etc..., le recrutement de la gente féminine dans les cantines, dans les équipes d'entretien et autres se font par des entreprises contractées par les APC et par l'administration de la santé. C'est dans ces secteurs, précisément, que ces femmes sont abusivement exploi-



tées. Selon l'enquête menée par notre correspondant, il y a, sur l'ensemble du territoire de la wilaya, des entreprises qui emploient, en général, des femmes de ménages et des commises de cantines sans aucun contrat, sans déclaration à la sécurité sociale mais surtout avec des salaires qui tardent au-delà de six mois. Ceci veut dire que l'employeur ne paie l'employée qu'après avoir été honoré par son contractuel. Ceci met les employées dans des situations de précarité indescriptible. Ces femmes, loin de connaître leurs droits, quelques fois, réclament leurs dus mais celles qui insistent

auprès de l'employeur, sont renvoyées sans espoir d'être payées un jour. Cette situation d'abuser de la pauvreté des gens, d'abuser de leur innocence, n'a pas de sens dans un pays où les mécanismes de contrôle existent bel et bien. Toutefois, l'administration de la sécurité sociale, celle de l'inspection du travail et de l'autorité contractante doivent veiller à préserver les droits de cette gente de travailleuses désabusées. Ces femmes qui se démènent pour nourrir leurs familles, accomplissent des tâches des plus sordides dans des conditions quelques fois inhumaines. Ces femmes que l'on croise tous les jours, un seau et un balai à la main, à Mostaganem, vivent un calvaire, celui d'attendre un salaire des mois sans être conscientes qu'elles n'ont aucune protection sociale, ni la possibilité de prétendre un jour à une pension de retraite digne. Aujourd'hui, l'autorité de la wilaya et par le truchement de ses organes de contrôle, doit stopper ces comportements d'employeurs malveillants qui tentent de s'enrichir sur les dos de citoyennes honnêtes. Il est inadmissible que dans cette nouvelle nation qui est l'Algérie, il y ait des pratiques dans lesquelles la légalité n'est pas respectée.

Fédération algérienne de football

L'AG électorale fixée au 25 février à Alger

L'assemblée générale électorale (AGE) de la Fédération algérienne de football (FAF) pour le mandat olympique 2025-2029 aura lieu le 25 février prochain à Alger (10h00), a indiqué l'instance fédérale sur son site officiel. Conformément à l'article 8 du code électoral de la FAF, la commission électorale a fixé la date du 26 janvier 2025 à 17h00, date limite pour le dépôt des dossiers de candidatures, en conformité avec les exigences des nouveaux statuts de la FAF, approuvés samedi par l'assemblée générale extraordinaire (AGE). Les candidatures pour les différents postes à pourvoir au sein du Bureau fédéral doivent être envoyées dans les délais par cour-

rier recommandé ou courriel avec accusé de réception, ou remises en mains propres contre confirmation de réception au secrétariat général de la FAF, précise la même source. Cette décision a été prise lors de la réunion tenue samedi par la Commission électorale de la FAF, présidée par Maître Ali Bouaouina Abderrahmane. La Commission électorale est composée de Maître Ali Bouaouina Abderrahmane (Président), Maître Negnoug Othmane (membre), Maître Sellal Hakim (membre), Maître Ouzeguir Mohamed (membre) et M. Bahloul Farid (membre). La Commission de recours se compose de Maître Bendaoud Mohamed-Yacine (Président),

Maître Osmane Mustapha (membre) et Maître Mechri Merouane (membre). Les membres de l'Assemblée générale de la Fédération algérienne de football (FAF) ont approuvé à l'unanimité la mise en conformité de ses statuts avec ceux de la Fifa et les lois algériennes, lors d'une session extraordinaire (AGEx) tenue samedi au cercle national de l'armée de Beni Messous (Alger), a-t-on rappelé. Cette AG extraordinaire à laquelle ont pris part 66 membres, sur les 91 au droit de vote, s'est déroulée sous la conduite de Walid Sadi, président de la FAF, accompagné des représentants de la Fédération internationale de football (FIFA) et de la Confédération africaine de football (CAF).

Championnat national scolaire des sports collectifs

Ouverture de la compétition avec plus de 292.000 équipes participantes

Plus de 292.000 équipes scolaires du pays prennent part au Championnat national scolaire des sports collectifs dont le coup d'envoi a été donné samedi par le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, à partir du Complexe olympique "Réconciliation nationale" de Koléa (Tipasa). "Cette compétition nationale est marquée par une large participation d'élèves à travers toutes les régions du pays, en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant sur la nécessité de réorganiser efficacement l'activité sportive dans le système éducatif", a indiqué le ministre,

qui était accompagné du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la Jeunesse, Mustapha Hidaoui, du président de la Fédération algérienne des sports scolaires (FASS), Hafid Izem, et du Directeur général des sports au ministère des Sports, Lahcene Ladjadj. L'initiative vise à "renforcer l'activité sportive dans le système éducatif de manière à affiner les aptitudes des scolarisés et permettre l'émergence de nouveaux talents et champions en milieu scolaire à travers le pays, au titre d'une stratégie que le ministère s'attelle à mettre en œuvre grâce à un plan national bien défini conformément aux normes scientifiques et internationa-

les en vigueur", a-t-il ajouté. Selon M. Saâdaoui, cette manifestation sportive "traduit l'intérêt de l'État pour cette activité, notamment à travers le recrutement d'enseignants spécialisés en sport, la permanisation des employés et la révision des programmes scolaires de manière à renforcer le volume horaire des cours de sport pour en faire une activité principale pratiquée quotidiennement au sein des établissements scolaires". Ce Championnat national scolaire dédié aux sports collectifs, dont le football, le handball, le basket-ball et le volley-ball, a été lancé en simultané dans la totalité des wilayas du pays, avec la participation de 292.171 équipes représentant 24.286 établissements des trois paliers scolaires. Ces équipes regroupent plus de 5.116.000 élèves (des deux sexes). Le ministre de l'Éducation nationale et la délégation qui l'accompagnait, se sont enquis des préparatifs et du déroulement de la compétition au Centre de regroupement et de préparation de l'élite sportive, notamment concernant la natation, le tennis de table, le volley-ball et le handball.

Coupe d'Algérie (1/16es de finale)

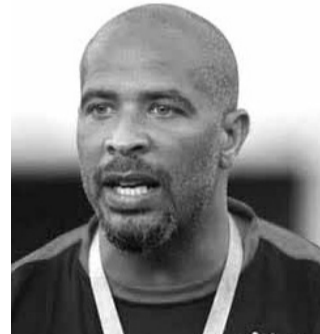
La hiérarchie majoritairement respectée

La hiérarchie a été majoritairement respectée lors des 16es de finale de la Coupe d'Algérie, disputés samedi, avec la qualification de l'ensemble des favoris, notamment, les clubs de Ligue 1 Mobilis, comme l'US Biskra, le MC Oran et l'ES Mostaganem. Cependant, la tâche a été ardue pour la plupart d'entre eux, car leurs adversaires se sont avérés être de redoutables concurrents, y compris les petits poucets, issus de la division Inter-Régions. C'est le cas pour le MC Oran (L1) difficile vainqueur de l'USM Sétif (Inter-régions) (1-0), alors que l'US Biskra (L1) a dû recourir aux tirs au but pour se qualifier (4-2) aux dépens de l'ESM Koléa (L2), après une égalité parfaite (0-0) durant 120 minutes de jeu. L'ES Mostaganem (L1) a peine lui aussi pour venir à bout de la JSM Tiaret (L2), car ayant dû attendre l'ultime seconde des prolongations (ndlr : 120e), pour inscrire un deuxième but, signé Hitala, et l'emporter (2-1). Même l'US Chaouia, un ancien pensionnaire de la Ligue 1 aujourd'hui en Ligue 2, a souffert le martyr pour passer l'écueil de l'IRB El Kerma (Inter-régions), qu'il a dominé par la plus petite des marges (2-1). Enfin, dans le duel le plus équilibré des matchs joués samedi, entre deux clubs de la division Inter-Régions, le dernier mot est revenu au club hôte, le CR Béni Tamou, vainqueur (1-0) contre l'IRB Sedrata. Le seul match où les pronostics ont été déjoués a probablement USM Annaba (L2) - MO Béjaia (Inter-régions), car la qualification est finalement revenue aux gars de la Soummam, l'ayant emporté (1-0), grâce à un but de Bendif à la 64e minute de jeu. Le bal de ces 16es de finale s'était ouvert vendredi, avec le déroulement des cinq premiers matchs inscrits au programme. Parmi les grosses surprises qui ont marqué cette première journée de compétition, l'élimination de la JS Kabylie sur son propre terrain par l'USM El Harrach (Ligue 2) sur le score de (1-0). L'unique but de la rencontre a été inscrit par l'ancien Nahdiste, Hicham El-Ogbi, sur penalty à la 38e minute de jeu, alors que du côté Canaris, l'ex-international Ryad Boudebouz, entré en cours de jeu, avait raté un penalty à la 57e. Son tir était à la fois puissant et bien placé, mais le gardien harrachi, Fawzi Chaouchi, qui avait porté le maillot de la JSK entre 2006 et 2009 avait usé de toute son expérience pour s'interposer, permettant ainsi à l'USMH de conserver son avance jusqu'au coup de sifflet final et se qualifier en 8es de finale. Dans les autres matchs disputés vendredi, le MC El-Bayadh, 14e au classement de la Ligue 1 Mobilis, a dû attendre les dernières minutes de la partie face au NRB Touggourt (inter-régions), pour faire la différence, grâce à Chahrour (90e) et Sediri (90e+3).

L'entraîneur du MCO acte son départ et assume

Chelle: «J'ai été égoïste!»

Sans pour autant sortir le grand jeu ou vraiment convaincre sur le plan technique, le Mouloudia d'Oran s'est, quand même, intelligemment sorti du piège tendu par l'USM Sétif, samedi après-midi, au stade du 8-mai 1945, revenant au bercail avec le billet qualificatif en poche. Dans une date encore à indiquer par la Fédération Algérienne de Football, le club d'El-Hamri accueillera ainsi l'USM El-Harrach en 1/8ème de finale de la Coupe dans un choc qui sentira bon la nostalgie et les beaux jours passés des deux antagonistes. Tombeurs de la JS Kabylie à Tizi-Ouzou même, devant près de 50.000 supporters du stade Hocine Aït Ahmed, les coéquipiers des expérimentés Fawzi Chaouchi et Hichel El-Okbi risquent, d'ailleurs, d'être un écueil de taille pour



les Oranais, qui ont fait la différence dans les Hauts-Plateaux grâce à un penalty transformé par le capitaine Merouane Dahar. D'autant plus que le MCO préparera cette joute sans son entraîneur Eric Chelle qui a acté son départ pour la sélection nigériane, comme indiqué dans

ces mêmes colonnes tout récemment. Le désormais ex-patron technique des Rouge et Blanc a, en effet, confirmé dans une vidéo postée par le département média du club oranais que «ce 16ème de finale de la Coupe d'Algérie était (son) dernier match sur le banc mouloudéen». «J'avais postulé au mois de mai dernier pour prendre en charge la sélection du Nigéria. J'ai finalement été choisi pour le poste. Je ne peux pas dire non à une telle opportunité de diriger l'une des 2 ou 3 meilleures sélections du continent. Quand on est ambitieux et qu'on veut progresser, il faut saisir les opportunités qui se présentent à vous. C'est ce que j'ai fait. Je sais, j'ai été égoïste, j'ai choisi de ne pas rater une telle possibilité et de profiter d'une telle aubaine» souligna Chelle, non sans remercier «le club et ses supporters pour l'accueil et toutes les conditions mises à ma disposition pour un travail bien fait». «Je dirais aussi que le projet qu'on avait l'intention de mettre en place doit continuer à grandir car les bases ont été lancées. Au nouveau directeur sportif (ndlr, Mourad Meziane) de faire en sorte que ça continue et aux supporters de croire en leur équipe et de se montrer patients» lancera encore le sélectionneur des Super Eagles qui affirmera «ne jamais oublier (son) passage à la tête du Mouloudia d'Oran». **Rachid B.**

Ligue des champions

Le MCA bat le TP Mazembe (1-0) et se rapproche des quarts

Le MC Alger a franchi un pas vers la qualification aux quarts de finale de la Ligue des champions d'Afrique de football, en battant les Congolais du TP Mazembe 1-0 (mi-temps: 1-0), vendredi soir au stade olympique du 5-juillet d'Alger, pour le compte de la 5e journée (Gr.A) de la phase de poules. Lors de la première période, les Algérois se sont montrés plus entreprenants, parvenant à avoir la possession de la balle, devant une équipe du TPM cantonnée derrière, et qui procédait par des contres. Après plusieurs tentatives, le "Doyen" est parvenu à trouver la faille sur un penalty obtenu par Meziani et transformé par Bouras (36e). En deuxième période, le TPM a jeté toutes ses forces pour refaire son retard, mais c'était sans compter sur la détermination du Mouloudia, qui a préservé son court, mais précieux avantage, jusqu'au sifflet final de l'arbitre sud-africain Tom Abongile. A l'issue de cette victoire, le MCA conforte sa deuxième place au classement avec 8 points, à deux longueurs du leader Al-Hilal SC du Soudan (10 pts). Bon dernier avec 2 points au compteur, le TP Mazembe est éliminé. Dans l'autre match de cette poule A, Al-Hilal SC recevra dimanche les Tanzaniens des Young Africans (3e, 4 pts), au stade Cheikha Ould Boïdiya à Nouakchott (Mauritanie) à 20h00 (heure algérienne). Une victoire des Soudanais, déjà qualifiés avant cette 5e journée, permettra au MCA de valider officiellement son billet pour les quarts de finale, avant la 6e et dernière journée prévue les 17, 18, et 19 janvier, qui verra le champion d'Algérie en titre se rendre à Dar Es-Salaam pour défier les Young Africans.

Avis de décès

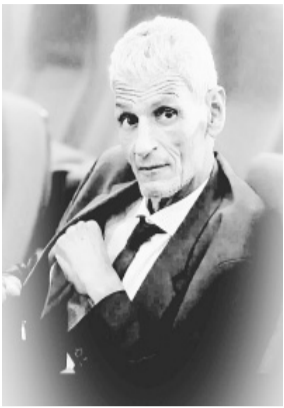
Avec beaucoup de peine et de compassion pour sa famille, nous avons appris le décès de notre confrère et ami, le reporter et journaliste

Hamzaoui Benchohra

à l'âge de 67 ans. Le défunt avait collaboré avec plusieurs quotidiens dont le journal « La Nouvelle République ». Il a été un homme très dynamique et très actif qu'une maladie foudroyante l'a emporté, seulement après quelques mois.

Puisse Dieu l'accueillir en Vaste Paradis.

L'enterrement a eu lieu, ce samedi, après Salat El Dhor, au cimetière d'Ain Guesma, à Tiaret, en présence d'une grande foule, composée des membres de sa famille, de ses proches et de ses confrères. En cette douloureuse circonstance, le Collectif du journal « Le Carrefour d'Algérie » et moi-même présentons nos sincères condoléances à toute la famille du défunt. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.



L. Bouhala

ديوان عمومي للتوثيق للاستاذة بابا احمد اسمهان رمز 3511 موقفة بوهراڻ حي خميستي حي الشروق رقم 11 الشروق رقم 11 العقيد لطفي ايجار للتسيير الحر بموجب عقد توثيقي محرر بمكتب التوثيق المذكور أعلاه المؤرخ في 2025/01/07، والمسجل بصفة قانونية، أجر بموجبه السيد مقدم عطية بومدين على سبيل التسيير الحر لفائدة الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة قالا أوليل، الكائن مقرها الاجتماعي بولاية عين تموشنت عين البيضاء حمام بوججر، مدتها 99 سنة، رأسمالها الاجتماعي: 176.000.000,00 دج موضوعها الاجتماعي مركز تخزين وتوزيع الوقود، تخزين وتوزيع بالجملة للزيوت المعقودة بالسجل التجاري تحت رقم 04 ب- 0842310-46/00، الممثلة من طرف مسيرها السيد بن رزاق ربيع محطة الخدمات الخاصة بالنزيرين بالكائنة ببليدية حاسي زهانة الطريق الوطني رقم 07 ولاية سيدي بلعباس، تقدر مساحتها 3000,00 م، تحمل رقم 31 من المخطط الخصوصي للتجزئة، حددت مدة ايجار التسيير الحر: بسنة 06 سنوات قابلة للتجديد ابتداء من تاريخ 2025/01/15، حدد مقابل ايجار التسيير الحر الشهري بمائة وخمسون ألف دينار جزائري 150.000,00 دج. وأودعت نسختين من العقد بالمركز الوطني للسجل التجاري الموقفة 13.01.2025

Par décision N° 519 du 28 Décembre 2024 du Ministre de l'Energie et des Mines, un agrément définitif portant autorisation d'exercice de l'activité de stockage et de distribution des carburants (point de vente de carburants), a été accordé à la SARL EL HADJ BELWAHAB LILKHADAMAT sis à la commune de Beni Zenthis, Wilaya de RELIZANE conformément aux dispositions du décret exécutif 15-57 du 08 février 2015

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية الديوان العمومي للمحضر القضائي الأستاذة زروالي حياة محضرة قضائية لدى محكمة مستغنام اختصاص مجلس قضاء مستغنام العنوان: نهج محمد خميستي - طريق مزغران - مستغنام محضر تبليغ أمر بحجز تنفيذي على المنقول عن طريق النشر في الجريدة الماددة 412 فقرة 14 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية لفائدة: مؤسسة ستار واست الممثلة من طرف مسيرها بوبكر عابد، الكائن مقرها: 46 شارع الأمير عبد القادر عين تموشنت. ضد المؤسسة ذات الشخص الوحيد ذات المسؤولية المحدودة زيغام عبد القادر الممثلة من طرف مسيرها زيغام عبد القادر، الكائن مقرها ب: الحي الجديد رقم 406 الى 416 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. نحن الأستاذة زروالي حياة محضرة قضائية لدى محكمة مستغنام مجلس قضاء مستغنام الكائن مكتبها بنهج محمد خميستي طريق مزغران مستغنام. قد بلغنا السيد المؤسسة ذات الشخص الوحيد ذات المسؤولية المحدودة زيغام عبد القادر الممثلة من طرف مسيرها زيغام عبد القادر الكائن مقرها ب: الحي الجديد رقم 12 مزغران مستغنام. وحررنا محضر تبليغ أمر بحجز تنفيذي على منقول بتاريخ 2024/06/04 و أرسل عن طريق رسالة مضمونة + محضر تبليغ الأمر عن طريق التعليق للمحكمة بتاريخ 2024/06/05 والتعليق للبلدية بتاريخ 2024/06/11. بناء على الأمر الصادر عن رئيس المحكمة التجارية المتخصصة بمستغنام المؤرخ في 2025/01/02 رقم الترتيب 25/000002 والمتضمن الإنان للملتزمة مؤسسة ستار واست الممثلة من طرف مسيرها بوبكر عابد الكائن مقره برقم 46 شارع الأمير عبد القادر عين تموشنت الوطن المختار صياغة مركز مستغنام بنشر مضمون محضر التبليغ الرسمي أمر الحجز التنفيذي على المنقول المؤرخ في 2024/04/16 الصادر عن المحكمة التجارية المتخصصة بمستغنام تحت رقم ترتيب 24/000117 وفهرس رقم 24/151 الموجه للملتزم ضدها المؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة زيغام عبد القادر الممثلة من طرف مسيرها زيغام عبد القادر الكائن مقرها الحي الجديد رقم 12 مزغران مستغنام في جريدة يومية وطنية على نفقة الطالب. نحن المحضرة القضائية زروالي حياة بلغنا المؤسسة ذات الشخص الوحيد ذات المسؤولية المحدودة زيغام عبد القادر الممثلة من طرف مسيرها زيغام عبد القادر بأمر حجز تنفيذي على منقول صادر عن المحكمة التجارية المتخصصة بمستغنام بتاريخ 2024/04/16 تحت ترتيب رقم 24/000117 والمتضمن أمر بتوقيع الحجز التنفيذي على منقولات المدينة مؤسسة ذات الشخص الوحيد ذات المسؤولية المحدودة زيغام عبد القادر الممثلة من طرف مسيرها زيغام عبد القادر وهذا لفائدة الدائنة مؤسسة ستار واست الممثلة من طرف مسيرها بوبكر عابد في حدود مبلغ الدين مقرر بخمسة وأربعين مليون دينار جزائري 45.000.000,00 دج بالإضافة إلى مصاريف الحجز والتنفيذ.

Location Appartement Loue appartement neuf F2 Standing dans la nouvelle cité 712 à Chorfa à Chlef Contactez le : 0541/66/53/51 Non sérieux s'abstenir.

Vends Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine salle de bain + toilettes. 11ème étage (sans ascenseur) acté + livret foncier .situé a cité lescure avec une vue panoramique sur mer et très bonne voisinage pour plus d'information veuillez contactez le numéro 0556 366 201

Amis internautes, lisez LE CARREFOUR D'ALGÉRIE sur le Net www.lecarrefouralgerie.dz

LE CARREFOUR D'ALGERIE news snippets: LE FACTEUR HUMAIN DE LOIN LA PREMIERE CAUSE, LES ORANAIS DOIVENT DONNER L'EXEMPLE, LA VIE A SAÏDA, 09 HECTARES DE FORÊTS DÉTRUITS À GUELMA, RELOGEMENT: UN DOSSIER CHAUD À ORAN

LE CARREFOUR D'ALGERIE news snippets: 24 CAS ENREGISTRÉS À OUAGLA, 364 PERSONNES SOUS MANDAT DE DÉPÔT À ORAN, ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR, LES DEUX JOUEURS MAGHRÉBINS LES PLUS CHERS DE L'HISTOIRE

LE CARREFOUR D'ALGERIE news snippets: LES ZONES HUMIDES D'ORAN DANS UN ETAT D'ABANDON, UN TROU DE CAISSE DE 2.366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT, ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LE CARREFOUR D'ALGERIE news snippets: LES ZONES HUMIDES D'ORAN DANS UN ETAT D'ABANDON, UN TROU DE CAISSE DE 2.366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT, ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LE CARREFOUR D'ALGERIE news snippets: DES FACTURES SERONT EXIGÉES AUX AGRICULTEURS, SIT-IN DES AGENTS DE SÉCURITÉ, LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES IMPÔTS À LA RADIO CHAÎNE III IL RESTE 2.500 MILLIARDS DE DA À RECOURVIR, IMPOTS

Le ministre de la Culture s'enquiert du projet de la restauration de la Casbah d'Alger

Le ministre de la culture et des arts, Zouhir Ballalou a effectué, samedi soir, une visite d'inspection et de travail pour s'enquérir de l'état d'avancement des projets de restauration de six monuments de la cité de la Casbah d'Alger.

Accompagné du wali délégué de Bab El Oued, Ahmed Benyoucef, du conseiller au niveau du cabinet du wali d'Alger, chargé de la Casbah et du patrimoine, Said Guellal, et de plusieurs cadres de son département, le ministre de la culture et des arts s'est rendu sur le site de la Citadelle d'Alger ou Dar Es'Soltane, et les palais de, Hassen Pacha, Ahmed Pacha, Dar El Kadi, Kh'daouedj El Amia et Dar El Hamra.

Visant à récupérer le patrimoine culturel de la Casbah d'Alger, ces six monuments de la période ottomane, en cours de restauration, sont inscrits dans le plan de sauvegarde de cette médina, classée patrimoine mondial de l'humanité par l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (Unesco) en 1992.

Passant au peigne fin les opérations qui ont constitué tous les travaux de restauration de chacun des six sites, M. Ballalou a écouté une série d'exposés qui a notamment concerné, les états antérieurs, les travaux, préparatoires, de renforcement des structures, la mise hors d'eau qui a mis fin aux infiltrations des eaux dans les sous-sols et les murs, ainsi que les travaux de conservation et de rénovation pour aborder la phase des restaurations finales.

"L'Algérie est passée de l'étape de la décision politique à celle de l'exécution de cette politique", a déclaré le ministre, saluant l'ensemble des intervenants dans ces projets.

"Ces monuments historiques rappellent que l'Algérie était une puissance régionale dans la Méditerranée" entre le XVe et le XVIIIe siècles, a poursuivi M. Ballalou, réitérant la volonté de son département à "œuvrer avec la Wilaya d'Alger pour le redéploiement de toutes les opérations mises à l'arrêt pour des raisons diverses et apporter les solutions nécessaires aux problèmes de la Casbah, ceux en lien avec les bâtisses endommagées ou celles abandonnées notamment".

Fédérer et conjuguer tous les efforts, avec le ministère de l'Enseignement et la formation professionnels, le secteur de l'Enseignement supérieur a été une des nombreuses orientations de M. Ballalou, pour, a-t-il précisé, "créer des passerelles en matière de recherche sur les différents aspects du patrimoine, tel que la restauration des polychromies et l'examen bactériologique des parasites qui rongent le bois".

Le ministre a rappelé que ces mesures interviennent en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune qui a fait de la Casbah d'Alger, "une de ses priorités".

"Nous avons pris l'engagement avec l'Unesco de restaurer la Casbah d'Alger car le Comité du Patrimoine de cette institution onusienne aura à examiner le dossier de cette cité millénaire lors de la prochaine session", a encore rappelé M. Ballalou, avant d'ajouter, que cela sera une opportunité pour "mettre en valeur tous les efforts du gouvernement algérien pour la promotion du patrimoine culturel".

Depuis son classement, la Casbah d'Alger a connu une multitude d'opérations, de travaux d'urgence et de plans pour la préservation, la restauration et éventuellement l'exploitation du site, dont le classement en secteur sauvegardé en 2003 ou le Plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur adopté par le gouvernement en 2012.

Depuis l'approbation du plan permanent de sauvegarde et de valorisation de la Casbah d'Alger, plusieurs sites historiques ont été restaurés dont la Citadelle d'Alger ou Dar Es'Soltane, ouverte partiellement aux visiteurs depuis novembre 2020 et la mosquée de Ketchaoua inaugurée en avril 2018.

Ainsi, des maisons historiques, à savoir celles de la moudjahida Djamilia Bouhired et du défunt artiste Mahiédine Bachtarzi, ainsi que le mausolée de Sidi Abderrahmane Ethaalibi, ont été restaurés. Le dossier de la restauration et de la réhabilitation de la Casbah d'Alger était sous la tutelle du ministère de la culture qui a continué d'assurer le soutien et le suivi technique de ce dossier après son transfert en 2016 aux services de la Wilaya d'Alger.

Ballalou a terminé sa tournée en se rendant au Centre des Arts et de la Culture du Palais des Rais (Bastion 23), où il a visité, avec plusieurs ambassadeurs et représentants de différentes missions diplomatiques accréditées à Alger, l'exposition dédiée au costume féminin traditionnel du Grand Est algérien, récemment inscrit au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco.

Nouvel An amazigh

Organisation de la "Table de Yennayer" à Alger centre



L'initiative "Table de Yennayer" a été organisée, vendredi soir à Alger centre à l'occasion de la célébration du nouvel an Amazigh 2975, en présence d'un large public.

La "Table de Yennayer", s'étendant de la place Maurice Audin à la place de la Grande poste, a vu la présentation du Couscous traditionnel algérien, classé par l'UNESCO comme patrimoine

immatériel de l'humanité.

L'initiative a attiré un grand nombre de citoyens qui se sont réunis dans une ambiance empreinte de convivialité, avec au programme plusieurs activités ludiques, éducatives et sportives au profit des enfants.

L'événement a été clôturé par un spectacle artistique Targui-sahraoui, au cours duquel plusieurs pièces musicales ont été

interprétées reflétant l'authenticité et la richesse de la culture algérienne. Organisée par la commune d'Alger centre, dans le cadre du programme tracé par le la wilaya d'Alger pour la célébration du Nouvel An amazigh (Yennayer), cette initiative reflète l'unité et la cohésion du peuple algérien, outre son attachement à ses origines, à son histoire et à sa culture.

Conférence à la Radio algérienne autour de Yennayer



La Chaîne II de la Radio algérienne a organisé, jeudi à son siège d'Alger, un plateau-conférence dédié à la célébration de "Yennayer 2975", animé par des universitaires et chercheurs en patrimoine et en Tamazight, qui ont abordé différentes thématiques en lien avec les symboles et les enseignements de ce premier jour du calendrier agricole amazigh.

Organisée à l'Auditorium Aissa-Messaoudi de la Radio algérienne sous le thème, "Yennayer, miroir de notre histoire et source d'inspiration de notre avenir", cette émission a été retransmise de 10h00 à 12h00 en direct sur les ondes de la Chaîne II et celles des 27 chaînes de radios régionales.

En présence du directeur général de la Radio algérienne, Adel Salakdj, des directeurs, de la Chaîne 2, Madjid Ferhati, et autres chaînes de la Radio algérienne, ainsi que du secrétaire général du Haut Commissariat à l'Amazighité, Si El Hachemi Assad, le plateau-émission a notamment accueilli, le

professeur et directeur du Centre national de Recherches Préhistoriques, Anthropologiques et Historiques (Cnrpah), Slimane Hachi et la professeure et chercheuse en anthropologie culturelle, Ouiza Galleze. Le chercheur en patrimoine, Tarek Mebarki, la journaliste-Chercheuse Imène Kaci Moussa, le docteur, assistant-Chercheur à l'Unesco, Ramdane Touati, le Chercheur en patrimoine et Inspecteur de langue amazighe à Tamanrasset, Mohamed Hamza et le chercheur en patrimoine, Abdellah Bendaoud, ont également été parmi les invités à cette conférence.

En présentiel ou en visioconférence, les intervenants ont développé des thématiques en lien avec Yennayer, fête nationale et officielle et la profondeur, l'authenticité et la diversité de la culture amazighe, abondant notamment sur, le patrimoine algérien inscrit par l'Unesco sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité et Yennayer et le développement

durable.

Les conférenciers ont également abordé d'autres thèmes, notamment sur, les us et coutumes et les rites traditionnels de Yennayer dans la région des Aurès, la femme et la terre, Yennayer symbole de l'attachement de l'homme à la terre et la symbolique de Yennayer chez les Touaregs, ainsi que la célébration de Yennayer dans la région du Chenoua dans la wilaya de Tipaza.

Dans le même élan de célébration, les troupes et chorales folkloriques "Thusna" (Le Savoir et la Connaissance), "Tighri net'Met-touth" (l'appel de la femme) et "Idebbalen Ikhoulf Nath Abbès", ainsi que l'association "Amlouline" pour la promotion du Bur-nous ont animé cette journée intervenant en alternance avant de laisser place au déroulement de la conférence.

Deux expositions de peinture de l'enseignant en arts plastiques, Zamane Saad Bekhouche et du professeur à l'Institut national supérieur des Beaux Arts d'Alger, Zarka Mohand Amokrane, ont été présentées au nombreux public venu participer à la célébration de Yennayer 2975.

Des étalages d'industrie artisanale, tapisserie, vannerie, huilerie, produits cosmétiques naturels, lainerie et autres, ont également embelli le hall de l'Auditorium Aissa-Messaoudi de la Radio algérienne, rassemblant nombre d'exposants venus de plusieurs villes d'Algérie.

www.lecarrefourdalgerie.dz



2

09h35 Télésopping	12h55 Journal
10h30 Amour, gloire et beauté	13h00 Journal
11h00 Les Feux de l'amour	13h40 Journal
11h45 Petits plats en équilibre	13h45 La p'tite librairie
11h50 Les douze coups de midi	13h50 Ça commence aujourd'hui
12h55 Petits plats en équilibre	15h00 Ça commence aujourd'hui
13h00 JT 13h	16h15 Affaire conclue
13h40 Météo	17h05 Affaire conclue
13h45 Petits plats en équilibre	17h50 Affaire conclue : la vie des objets
13h50 Plus belle la vie, encore plus belle	18h00 Tout le monde a son mot à dire
14h20 Fiancée à un polygame	18h35 N'oubliez pas les paroles
15h50 Gourou minceur : le scandale Gwen Shamblyn	19h10 N'oubliez pas les paroles
17h30 Star Academy, la quotidienne	20h00 Journal
18h30 Ici tout commence	20h50 Journal
19h10 Demain nous appartient	21h05 Rivages
20h00 JT 20h	21h50 Rivages
21h00 C'est Canteloup	22h40 La conspiration du silence
21h10 Erica	23h30 La conspiration du silence
22h05 Erica	00h27 Zorro
23h10 Eurodreams	01h05 Zorro
23h15 New York Unité Spéciale	01h45 Zorro
00h10 Esprits criminels	02h20 Zorro
01h00 Les experts : Miami	



3

08h09 La boîte à questions	11h50 Outremer.l'info
08h15 Rogue Heroes	12h00 Régions d'ici
09h13 Rogue Heroes	12h15 ICI 12/13
10h13 Viendez au Groland	12h55 Météo à la carte
10h32 Chasse gardée	13h55 Météo à la carte (la suite)
12h09 La boîte à questions	14h40 La stagiaire
12h19 En aparté	15h35 La stagiaire
12h54 Clique	16h35 La p'tite librairie
13h25 Hit Man	16h45 Duels en familles
15h17 American Star	17h20 Slam
17h01 L'hebd'Hollywood	18h05 Questions pour un champion
17h15 Frères	18h50 Journal
18h58 La boîte à questions	19h50 Tout le sport
19h03 Alpe d'Huez	20h00 Le mag Ligue 1
19h20 Clique	20h05 Image du jour du Dakar
19h56 En aparté	20h20 Un si grand soleil
20h33 En aparté	20h40 Un si grand soleil
21h09 Families Like Ours	21h05 Les jeunes amants
21h59 Families Like Ours	23h00 Journal Météo Climat
22h51 Le cercle séries	23h05 IVG en Polynésie, 26 ans plus tard
00h01 Une vie	00h10 Les enquêtes de Vera
01h48 My Way	01h40 46e Festival international du cirque de Monte-Carlo
03h15 Surprises	03h25 Un château en cadeau
03h34 Handball, une histoire de familles	



arte

05h30 Incroyables transformations	10h20 Etats-Unis 2024 : La guerre des clans
06h30 Incroyables transformations	12h00 Un billet de train pour...
07h30 Incroyables transformations	13h05 Des faucons britanniques pour le Moyen-Orient
08h35 M6 Boutique	13h35 La Grande Magie
09h45 Ça peut vous arriver	15h20 Voyage en Méditerranée
11h30 Ça peut vous arriver chez vous	15h50 Le Nicaragua : entre volcans, lacs et mers
12h40 Météo	16h35 Le Honduras : entre forêt tropicale et plages
12h45 Le 12.45	17h20 Invitation au voyage
13h40 Un jour, un doc	18h05 Invitation au voyage
14h50 Un jour, un doc	18h55 Voyage en cuisine
15h50 Un jour, un doc	19h30 Le dessous des images
16h50 Un jour, un doc	19h45 Arte journal
17h30 Un jour, un doc	20h05 28 minutes
18h35 La meilleure boulangerie de France	20h50 Samuel
19h45 Le 19.45	21h00 Deux hommes dans la ville
20h35 Scènes de ménages	22h35 Decision to Leave
21h10 L'amour est dans le pré	00h00 Orphée & Eurydice
22h55 L'amour vu du pré	01h50 Christian Thielemann dirige l'Orchestre philharmonique de Vienne
23h50 L'amour est dans le pré, la vie d'après	03h25 Serengeti
00h25 Enquête exclusive	04h23 Pause
01h45 Enquête exclusive	



21h10

ERICA



Erica, brièvement retournée à Paris, revient à Port Clément. Forte d'une nouvelle situation bientôt visible, elle doit revoir Patrick. Ce dernier est sur une nouvelle affaire. Une jeune femme retrouvée en sous-vêtement, marquée au fer rouge. La victime a été torturée avant de mourir des mains de son bourreau. Pendant ce temps, La romancière retrouve avec joie sa sœur, sa nièce et son neveu. Celle-ci a organisé un atelier d'écriture sans lui en parler. Une des participantes est très touchée à l'annonce du meurtre de la jeune femme dans la forêt. Erica décide de la raccompagner.



21h10

FAMILIES LIKE OURS



Trois mois après l'annonce de l'évacuation du pays, quelque 300 000 Danois ont déjà trouvé refuge notamment en Europe de l'Est. Peter, qui a promis de l'argent à ses employés, tente de convaincre son frère de l'aider. Mais la situation dégénère. La mère de Lucas doit prendre une décision difficile pour sauver son fils. De son côté, Jacob a mis en place un projet de collaboration avec un cabinet d'architectes français qui lui permettrait d'emmener toute sa famille en France.
Réalisateur: Thomas Vinterberg
Scénariste: Bo Hansen, Thomas Vinterberg

2

20h50

RIVAGES



Après l'explosion d'une bombe datant de la Première Guerre mondiale dans la faille au large de Fécamp, Abigail sauve sa belle-sœur, Sylvia, de la noyade mais celle-ci est mise dans un coma artificiel. Bravant l'interdiction de sortir en mer, l'océanologue retourne sur l'eau pour enregistrer l'activité sismique sous-marine. Mais la marine nationale l'arrête et lui demande de lui livrer ses relevés, ce qu'elle refuse. Quant à Jimmy, le beau-fils d'Abigail, il est persuadé que son demi-frère défunt, Enzo, est l'étrange lumière qu'il voit la nuit sur la mer...



ORAN

18 | 08

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent



08h12
06h10
67%
21 km/h

Alger	☁	15-07
Constantine	☁	09-02
Annaba	☁	13-07
Ouargla	☀	21-04
Mostaganem	☁	17-09
Béchar	☀	22-01

Lazzarini

«L'UNRWA est le gardien de l'identité et de l'histoire des réfugiés palestiniens»



Le patron de l'agence des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), Philippe Lazzarini a affirmé dans un communiqué que l'UNRWA "est le gardien de l'identité et de l'histoire des réfugiés palestiniens". "Les archives familiales de l'UNRWA sont conservées et préservées depuis 75 ans", a écrit M. Lazzarini dans le communiqué publié vendredi soir sur les réseaux sociaux. Et de préciser: "Grâce aux équipes dédiées de l'UNRWA, des milliers de fichiers d'archives de la bande de Ghaza et de la Cisjordanie ont été mis en sécurité et numérisés". Le patron de l'UNRWA a ajouté que "la préservation de ces dossiers est essentielle pour protéger les droits des réfugiés de Palestine en droit international". "Il est temps de trouver une solution diplomatique pacifique qui mettra fin au conflit y compris en s'attaquant à la situation des réfugiés en Palestine une fois pour toutes", a-t-il souligné. Pour rappel, Lazzarini, a multiplié les mises en garde contre l'intention de l'entité sioniste d'interdire l'agence onusienne. Si cette décision est mise en œuvre, elle aura un "impact désastreux" sur les personnes que l'UNRWA soutient notamment à Ghaza, théâtre d'une agression génocidaire sioniste qui dure depuis plus de 15 mois, avait-il averti la semaine dernière sur les réseaux sociaux.

Ghaza

4.500 cas d'amputation depuis le début du génocide sioniste

La bande de Ghaza a enregistré 4.500 cas d'amputation des membres inférieurs et/ou supérieurs chez les civils palestiniens depuis le début du génocide commis par l'armée d'occupation sioniste. «Environ 4500 personnes ont subi une amputation, dont 800 enfants et 540 femmes, soit respectivement 18% et 12% du nombre total des cas, ce qui reflète l'ampleur de la catastrophe dans la bande de Ghaza», a révélé le directeur de l'unité des informations sanitaires au ministère de la Santé palestinien, Zaher Al-Ouhidi. Al-Ouhidi a indiqué que «le nombre des opérations d'amputation, notamment parmi les enfants, tend à la hausse notamment avec les raids incessants de l'armée d'occupation et le manque de moyens et du matériel pour les interventions chirurgicales». En octobre 2024, la directrice du Bureau des Nations Unies pour la coordination des Affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), Lisa Doughten, a déclaré que Ghaza est devenue «la plus grande région regroupant des enfants ayant des membres amputés dans l'histoire moderne».

Territoires palestiniens occupés

L'Algérie appelle à des consultations sur la situation de l'UNRWA

L'Algérie a appelé à la tenue de consultations au Conseil de sécurité, le 17 janvier prochain, sur la situation dangereuse à laquelle l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) fait face dans les territoires palestiniens occupés. Compte tenu de la gravité de la situation à laquelle l'UNRWA fait face dans les territoires palestiniens occupés, l'Algérie a appelé, en sa capacité nationale, à la tenue de consultations à huis-clos au Conseil de sécurité, le 17 janvier 2025 à 10h00. L'Algérie a également sollicité le Commissaire général de l'UNRWA, Philippe Lazzarini, de faire un briefing devant les membres du Conseil. Lazzarini avait déclaré que la guerre génocidaire de l'occupation (sioniste) a transformé la bande de Ghaza en "un cimetière pour des dizaines de milliers de Palestiniens et a détruit les infrastructures de base à un niveau catastrophique", soulignant que les familles de Ghaza sont exposées chaque jour à des souffrances indicibles, car le déplacement forcé, la maladie, la faim et la mort sont devenus la "norme quotidienne pour deux millions de personnes piégées dans une enclave dévastée". Il a également indiqué que la destruction de la bande de Ghaza par les forces d'occupation sioniste est "sans précédent" et que le démantèlement de l'UNRWA est devenu un objectif de l'occupation sioniste, notant que l'accent devrait être mis sur la conclusion d'un accord pour mettre fin à l'agression contre Ghaza, "plutôt que de se concentrer sur l'interdiction de l'agence ou sur la recherche de solutions de remplacement". En ce qui concerne les niveaux de malnutrition aiguë dans la bande de Ghaza, M. Lazzarini a déclaré qu'ils étaient dix



fois plus élevés qu'avant la guerre sioniste contre l'enclave, ajoutant qu'à Ghaza, "80 % des familles ont au moins un enfant qui ne reçoit pas de nourriture, et plus de 96 % des enfants ne reçoivent pas une alimentation adéquate". Il a indiqué que l'entité sioniste avait ciblé et détruit 70 % des écoles de l'UNRWA qui abritaient des familles palestiniennes déplacées de force (plus de 130 000), laissant plus de 600 000 enfants souffrant de profonds traumatismes psychologiques, vivant sous les décombres, et qui sont toujours privés d'éducation et d'apprentissage, puisque la moitié d'entre eux étudiaient dans les écoles de l'UNRWA. Le commissaire général de l'UNRWA a prévenu que "chaque jour sans cessez-le-feu (à Ghaza) apportera davantage de tragédies", soulignant que "les enfants de la bande de Ghaza meurent à cause du froid et du manque d'abris, tandis que les approvisionnements d'hi-

ver sont bloqués" depuis des mois. L'UNRWA est une agence d'aide humanitaire et de développement créée par l'Assemblée générale des Nations unies en 1949 pour soutenir, protéger et défendre les quelque 5,6 millions de réfugiés palestiniens enregistrés en Jordanie, au Liban, en Syrie, en Cisjordanie occupée et dans la bande de Ghaza, jusqu'à ce que leurs souffrances prennent fin. L'UNRWA dépend des contributions volontaires des Etats membres de l'Organisation des Nations unies. L'entité Sioniste poursuit son agression barbare contre les Palestiniens dans la bande de Ghaza, par voies terrestre, maritime et aérienne, depuis le 7 octobre 2023, ignorant la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU pour y mettre fin immédiatement, et les ordres de la Cour internationale de justice de prendre des mesures pour prévenir le génocide et améliorer la situation humanitaire catastrophique dans la bande de Ghaza.

Liban

Le président prend des mesures fermes pour sécuriser et stabiliser le sud

Le nouveau président du Liban, Joseph Aoun, a affirmé que son pays prenait des mesures fermes pour parvenir à la sécurité et à la stabilité dans le sud, soulignant qu'avec le retour aux institutions constitutionnelles après l'élection d'un président de la République, «des travaux seront menés pour relancer le Liban et l'orienter vers un avenir meilleur». Cette déclaration a été faite lors de la rencontre, hier vendredi, au palais de Baabda à Beyrouth, avec le vice-Premier ministre italien et ministre des Affaires étrangères Antonio Tajani, en visite au Liban, selon l'Agence nationale de l'Information (ANI). Selon ANI, le nouveau président libanais a remercié l'Italie pour son soutien continu en faveur du Liban, notamment en participant aux forces internationales opérant dans le pays, la FINUL. A l'issue de la rencontre, le ministre italien a souligné, de son côté, que l'élection du président libanais «constitue une étape fondamentale et très importante, non seulement pour le Liban mais aussi pour la région du Moyen-Orient». Il a ajouté aussi que l'élection du



nouveau président «est également une garantie de la stabilité du Liban, très importante pour l'Italie, qui renforcera les relations bilatérales au niveau économique et commercial au bénéfice des deux pays», ajoutant que «le Liban aujourd'hui sera capable de jouer le rôle qu'il mérite, en particulier dans cette région de la Méditerranée...». Le commandant en chef de l'armée liba-

nais, le général Joseph Aoun, a été élu jeudi président de la République, mettant fin à une vacance de plus de deux ans à la tête du pays. Il a recueilli 99 voix sur 128 au Parlement lors d'une deuxième session de vote dans l'après-midi. Il n'avait obtenu que 71 voix au premier tour du scrutin dans la matinée, une trentaine de députés ayant voté blanc.